

# Délibération

## Commission de la **Formation** et de la **Vie Universitaire** | CFVU

Séance du 26 septembre 2022

Délibération n° 091-2022

Point 07.13

### **Point 07.12. de l'ordre du jour**

#### **Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences pour l'année universitaire 2022-2023 – ECPM**

##### **EXPOSE DES MOTIFS**

Dans le cadre des articles L613-1 et L712-6-1 du code de l'éducation, les composantes proposent à la Commission de la formation et de la vie universitaire les modalités d'évaluations des connaissances et des compétences à valoir pour leurs formations diplômantes.

La Commission MECC s'est réunie le 15 septembre 2022 et a donné un avis positif aux modalités d'évaluation des connaissances et des compétences 2022-2023 de l'ECPM.

##### **Délibération**

La Commission de la formation et de la vie universitaire de l'Université de Strasbourg adopte les **modalités d'évaluation des connaissances et des compétences pour l'année universitaire 2022-2023 de l'ECPM.**

##### Résultat du vote

Nombre de membres en exercice	40
Nombre de votants	29
Nombre de voix pour	29
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	0
Ne prend pas part au vote	0

##### Destinataires de la décision

- Rectorat de la Région Académique Grand Est, Chancellerie des Universités
- Direction Générale des Services
- Direction des études et de la scolarité
- ECPM

Fait à Strasbourg, le 27 septembre 2022

Le Directeur Général des Services adjoint appui aux missions



Christophe de Casteljau

Madame Alexandra KNAEBEL  
Vice-Présidente Formation  
Cabinet de la Présidence  
20 A rue René Descartes  
67000 Strasbourg

Strasbourg, le 20 mai 2022

### Lettre de présentation des MECC 2022/2023 pour le cycle ingénieur et le CPI de l'ECPM

Madame la Vice-Présidente Formation et parcours de réussite,

Les directions des études du cycle ingénieur et du cycle préparatoire intégré de l'ECPM ont mis à jour les règles de scolarité. En parallèle, les responsables des modules ont saisi les modalités des évaluations sur la plateforme EVA pour ces deux formations et cela en concertation avec les enseignants concernés. Les documents générés ont tout d'abord été transmis à tous les enseignants pour validation et ont ensuite été approuvés par les membres du Conseil de l'ECPM.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et je vous prie de croire, Madame la Vice-Présidente Formation, en l'expression de mes sincères salutations.

Cécile VALLIERES  
Directrice de l'ECPM |  
Tel. +33.3 68 85 26 90  
vallieres@unistra.fr  
Directrice : Cécile Vallières  
École européenne de chimie,  
polymères et matériaux | ECPM  
25 rue Becquerel  
67087 Strasbourg cedex 2  
ecpm.unistra.fr



Cécile Vallières  
Directrice ECPM

  
**Cécile VALLIERES**  
Directrice de l'ECPM

# Modalités d'Evaluation des Connaissances et des Compétences

## Année universitaire 2022/2023

Ecole européenne de chimie, polymères et matériaux (ECPM)

### Critères d'édition

Utilisateur : Clémentine BOURGEOIS

Objectif : Relecture

Modèle : A

Date : 07/09/2022

Règles standards : Avec

Références : Sans

### Formation

### Dates de validation

Catalogue des enseignements ECPM pour spécialistes d'autres disciplines	Conseil de composante : Non	CFVU : Non
1ère année Diplôme d'ingénieur ECPM	Conseil de composante : 17/05/2022	CFVU : Non
2ème année Diplôme d'ingénieur ECPM	Conseil de composante : 17/05/2022	CFVU : Non
3ème année Diplôme d'ingénieur de l'ECPM (trilingue) (Contrat pro)	Conseil de composante : 17/05/2022	CFVU : Non
3ème année Diplôme d'ingénieur ECPM (FI)	Conseil de composante : 17/05/2022	CFVU : Non

## ECOLE - DIPLOME D'INGENIEUR

### Règles applicables à tous les diplômes ECOLE - DIPLOME D'INGENIEUR sélectionnés

#### Inscriptions administratives

L'inscription administrative consiste à inscrire un étudiant dans l'une des formations proposées par l'université. Ce processus annuel et obligatoire implique la collecte des données administratives nécessaires concernant l'étudiant, le paiement des droits et la détermination du statut de l'étudiant.

Nul ne peut accéder aux activités d'enseignement et aux examens s'il n'est pas régulièrement inscrit.

L'inscription administrative s'effectue conformément au calendrier et aux modalités indiquées sur inscriptions.unistra.fr

Dérogations : 1

#### Inscriptions pédagogiques

L'inscription pédagogique consiste pour un étudiant à s'inscrire aux différents enseignements de la formation en fonction de la maquette, de ses souhaits et de ses acquis.

Elle est obligatoire. En dehors de la situation de césure, l'étudiant non inscrit pédagogiquement est considéré comme non assidu, et n'est pas autorisé à se présenter aux épreuves d'évaluation.

Dérogations : 0

Elle s'effectue conformément au calendrier adopté annuellement par le CA après avis de la CFVU.

Dérogations : 0

#### Assiduité en filière ingénieur

L'assiduité est obligatoire dans le cadre des travaux dirigés et des travaux pratiques.

Dérogations : 4

Les modalités annuelles d'évaluation des composantes définissent :

- les autres enseignements éventuellement concernés,
- les conditions de mise en œuvre du contrôle : les modalités de justification d'une absence et le seuil de déclenchement des conséquences pédagogiques du défaut d'assiduité constaté.
- les conséquences pédagogiques d'un défaut d'assiduité, ces conséquences ne devront s'appliquer qu'à l'UE concernée.

Dérogations : 0

Par défaut, ces conséquences ne s'appliquent qu'à partir de la 3ème absence non justifiée.

Les étudiants relevant d'un profil spécifique attesté peuvent être dispensés d'assiduité. Ils doivent en faire la demande auprès de leur service de scolarité avant la fin du premier mois des enseignements ou dans les quinze jours suivant leur accès à ce profil spécifique.

L'usage des téléphones est interdit en enseignement. Tout étudiant pris sur le fait pourra être exclu du cours, à l'appréciation de l'enseignant.

#### Contrat pédagogique

Pour accompagner et soutenir la réussite de l'étudiant, notamment lors de l'octroi d'un statut spécifique, le responsable de formation met en place avec l'étudiant un contrat pédagogique.

Cet accord, signé par les deux parties, adapte de façon détaillée, justifiée et proportionnée, le déroulement du cursus de l'étudiant, en tenant compte de sa situation et des nécessités du bon déroulement de la formation.

Dérogations : 0

---

Il y est recouru notamment

- pour aménager le rythme de suivi de la formation, les exigences d'assiduité aux activités pédagogiques, les exigences de présence aux évaluations, exceptionnellement les caractéristiques des évaluations,
- pour reconnaître et/ou consolider les compétences à acquérir pour l'obtention du diplôme, ou en supplément du diplôme, par l'octroi de crédits ECTS.

Dérogations : 0

---

Ce contrat peut être pluriannuel. Ses prévisions sont réexaminées, et éventuellement adaptées, en fonction de l'évolution de la situation de l'étudiant et de la formation.

Dérogations : 0

### Modalités de progression en filière ingénieur

Additionnels : 4

Tout étudiant peut acquérir les unités d'enseignement constitutives de son cursus, de manière progressive.

Un semestre est validé dès l'obtention de 30 ECTS.

En dehors de tout aménagement spécifique par contrat pédagogique, la progression de l'étudiant se fait conformément à la maquette de la formation suivie à concurrence de 30 crédits ECTS pour chaque semestre.

Pour accéder à l'année supérieure, l'étudiant doit avoir validé les deux semestres de l'année en cours.

Dérogations : 4

---

La non-validation du premier semestre de l'année d'inscription ne fait pas obstacle à la poursuite du cursus dans le semestre suivant.

---

Le jury d'année peut autoriser le redoublement une seule fois durant le cursus, sauf cas de force majeure.

### Mise en situation professionnelle

Additionnels : 3

La formation propose des mises en situation professionnelle, notamment par le biais d'un stage ou de l'alternance.

Le stage est une période temporaire de mise en situation en milieu professionnel au cours de laquelle l'étudiant acquiert des compétences professionnelles et met en œuvre les acquis de sa formation en vue d'obtenir un diplôme ou une certification et de favoriser son insertion professionnelle.

Le stage obligatoire est prévu par la maquette de formation. Le stage volontaire est effectué à l'initiative de l'étudiant et accepté par l'équipe pédagogique de la formation. L'un comme l'autre font l'objet d'une restitution de la part du stagiaire, évaluée par l'équipe pédagogique de la formation, pour traduire sa mise en application des acquis de la formation et exprimer les savoirs et compétences acquis.

Dérogations : 0

Document Intermédiaire

Lorsque le stagiaire interrompt sa période de formation en milieu professionnel

- pour un motif lié à la maladie, à un accident, à la grossesse, à la paternité, à l'adoption
- ou en accord avec l'établissement, en cas de non-respect des stipulations pédagogiques de la convention
- ou en cas de rupture de la convention à l'initiative de l'organisme d'accueil,

l'université :

- valide la période de formation en milieu professionnel ou le stage, même s'il n'a pas atteint la durée prévue dans le cursus,
- ou propose au stagiaire une modalité alternative de validation de sa formation.

L'étudiant concerné par cette situation doit impérativement contacter son tuteur pédagogique. Ce dernier, en accord avec l'équipe pédagogique et, le cas échéant, après avis du maître de stage, étudie la modalité de validation alternative la plus adéquate, en fonction de l'état d'avancement du stage au moment de l'interruption et conformément aux modalités d'évaluation et de contrôle des connaissances. Cette modalité alternative peut notamment prendre la forme suivante :

- Un report de tout ou partie de la fin de la période de stage en accord avec l'organisme d'accueil et à condition que ce report soit compatible avec le calendrier universitaire.
- La rédaction d'un mémoire/rapport de substitution
- Une épreuve écrite et/ou orale de substitution.

Dérogations : 0

Dérogations : 1

### Certification linguistique

Chaque étudiant passe l'examen du Test of english of international communication | TOEIC. L'obtention d'un score égal ou supérieur à 800 sur 990 points est exigé pour la délivrance du diplôme d'ingénieur. Des équivalents peuvent être admis par le responsable de formation pour attester d'un niveau au moins B2 de maîtrise linguistique.

Dérogations : 0

### Compensation en diplôme d'ingénieur

Au niveau de l'UE: les notes des éléments constitutifs de l'UE se compensent entre elles.

Dérogations : 0

Au niveau du semestre : les notes des UE d'un même semestre se compensent entre elles.

Dérogations : 4

### Capitalisation

L'acquisition de l'UE emporte celle des crédits européens correspondants.

Les éléments constitutifs de l'UE ne sont pas affectés individuellement de crédits européens.

Dérogations : 0

Une UE acquise ne peut plus être représentée à un examen, quel que soit le parcours d'études où elle est inscrite.

Dérogations : 0

Une UE non acquise appartenant à un semestre validé ne peut pas être représentée à un examen en vue d'améliorer la note de ce semestre. Elle peut toutefois être représentée à un examen si elle est inscrite dans un autre diplôme (mention ou parcours).

Dérogations : 1

En cas de **redoublement**, et/ou de **modification du diplôme**, les UE acquises au titre d'une année universitaire antérieure et ne figurant plus au programme du diplôme font l'objet de mesures transitoires. Ces mesures préservent le nombre de crédits européens acquis par l'étudiant, tout en visant l'acquisition des objectifs du diplôme en termes de compétences.

Dérogations : 0

### Calcul de la moyenne générale en diplôme d'ingénieur

Additionnels : 4

Le semestre est validé si la moyenne générale, supérieure ou égale à 10/20, est obtenue en tenant compte des règles de compensation entre UE applicables au semestre.

Dérogations : 4

La moyenne générale obtenue est la moyenne de l'ensemble des notes obtenues aux UE, pondérées par les coefficients.

## Jurys

Additionnels : 3

Les jurys sont désignés par le président de l'université sur proposition du directeur de composante.

Dérogations : 0

Le jury de semestre arrête les notes et est souverain pour prononcer la validation ou la non-validation d'un semestre. Le jury d'année se prononce sur la validation de deux semestres immédiatement consécutifs. Il se réunit à l'issue de chaque session d'examen.

Dérogations : 0

Le jury de diplôme prononce la délivrance du diplôme.

## Prérogative des jurys en filière ingénieur

Additionnels : 1

Les autorisations de passage dans l'année supérieure, de concourir au classement de sortie, de présenter l'examen de rattrapage, les autorisations à redoubler et les exclusions sont prononcées par les jurys, sur proposition de la Direction des études ou de la Direction de la composante.

## Equivalences en diplôme d'ingénieur

Les études accomplies à l'étranger, selon un contrat pédagogique mis en œuvre dans le cadre d'échanges internationaux conventionnés, sont considérées comme des études accomplies à l'Université de Strasbourg. Les modalités d'évaluation de l'étudiant en mobilité sont précisées dans son contrat pédagogique.

En cas de réorientation, la moyenne générale obtenue au diplôme est la moyenne des notes des seuls semestres effectués dans le diplôme terminal.

## Equivalences et mentions

En cas de dispense de semestre, la moyenne générale au diplôme est la moyenne des notes des seuls semestres effectués à l'Université de Strasbourg.

Les études accomplies à l'étranger, selon un contrat pédagogique mis en œuvre dans le cadre d'échanges internationaux conventionnés, sont considérées comme des études accomplies à l'Université de Strasbourg. Les modalités d'évaluation de l'étudiant en mobilité sont précisées dans son contrat pédagogique.

Dérogations : 0

En cas de réorientation, la moyenne générale obtenue au diplôme est la moyenne des notes des seuls semestres effectués dans le diplôme terminal.

L'attribution d'une mention (assez bien : 12/20 ; bien : 14/20 ; très bien : 16/20) est calculée sur la moyenne générale obtenue au diplôme. Des points de jury peuvent être accordés pour l'attribution d'une mention.

Dérogations : 0

## Conservation d'une note d'une année sur l'autre

Les notes supérieures ou égales à 10/20 obtenues à des épreuves dans des UE non acquises ne sont pas conservées d'une année à l'autre.

Dérogations : 0

## Règle(s) additionnelle(s)

Additionnels : 4

-

Dérogations : 0

## Règles applicables aux diplômes ECOLE - DIPLÔME D'INGÉNIEUR en régime CC/CT

### Anonymat des épreuves

Les épreuves écrites terminales sont anonymes.

Dérogations : 4

### Organisation des épreuves

Lorsque l'évaluation comporte un contrôle continu et une épreuve terminale, l'organisation du contrôle continu intervient au moins quinze jours avant la fin du semestre. Ce délai de quinze jours ne s'impose pas à un enseignement évalué uniquement grâce à un contrôle continu, ou aux travaux dirigés ou aux travaux pratiques.

Des épreuves terminales anticipées peuvent être organisées si l'enseignement s'achève avant la fin du semestre.

Dérogations : 0

### Absence aux épreuves

La présence aux épreuves de contrôle continu et de contrôle terminal est obligatoire, sauf dans les cas d'aménagement d'études.

En cas d'absence à une épreuve de contrôle terminal, l'étudiant est déclaré défaillant, quels que soient les résultats obtenus par ailleurs. La défaillance n'est pas compensable.

Toutefois, une épreuve de remplacement peut être accordée par le Président du jury, au cas par cas, en particulier dans les circonstances suivantes:

- convocation à un concours de recrutement de la fonction publique; la convocation est déposée au moins trois jours avant les épreuves auprès de leur service de scolarité.
- empêchement subit et grave, indépendant de la volonté de l'étudiant et attesté auprès du service de scolarité par un justificatif original présenté au service de scolarité dans un délai de rigueur de sept jours ouvrés, sauf cas de force majeure. Seul un certificat original est recevable. Un accident, une maladie obligeant à un arrêt, une hospitalisation, le décès d'un proche constituent des cas recevables dans cette circonstance.

Dérogations : 0

Des dispositions particulières peuvent être appliquées aux étudiants à profil spécifique.

En cas d'absence injustifiée à une épreuve de contrôle continu, l'étudiant est sanctionné par un zéro à cette épreuve.

Lorsque la session principale ne comporte que des épreuves de contrôle continu et que l'étudiant est absent à toutes ces épreuves sans justification, il est déclaré défaillant, quels que soient les résultats obtenus par ailleurs.

Une dispense totale ou partielle de contrôle continu peut être accordée dans les conditions suivantes.

- l'étudiant relevant d'un profil spécifique attesté peut bénéficier d'une dispense totale de contrôle continu. Il doit en faire la demande auprès de son service de scolarité avant la fin du premier mois des enseignements ou dans les quinze jours suivants son accession à ce profil spécifique. Lorsque la session principale ne comporte que des épreuves de contrôle continu, une épreuve de substitution est prévue dans le règlement des examens.
- une dispense partielle de contrôle continu peut être accordée pour des raisons jugées recevables. L'étudiant en fait la demande et produit les justificatifs auprès de son service de scolarité avant l'épreuve ou, en cas d'évènement imprévu au plus tard dans un délai de rigueur de sept jours ouvrés, sauf en cas de force majeure. Seul un justificatif original est recevable.

Dérogations : 0

Une épreuve de remplacement peut lui être proposée. A défaut, il n'est pas tenu compte de la note manquante.

Toute absence à l'épreuve de remplacement ou à la session de rattrapage n'entraîne pas l'organisation d'une nouvelle épreuve et est donc traitée comme une absence injustifiée.

---

### Session de rattrapage en diplôme d'ingénieur

Additionnels : 4

Les étudiants n'ayant pas obtenu une moyenne générale de 10/20 par UE peuvent être autorisés par le jury à passer les épreuves de la session de rattrapage.

Dérogations : 0

L'étudiant a la possibilité de renoncer aux notes supérieures ou égales à 10/20 dans les épreuves des UE non acquises à la session principale.

Dérogations : 0

### Epreuves de la session de rattrapage (CC/CT)

Lorsqu'est organisée une session de rattrapage, elle comporte des épreuves terminales en même nombre et de même nature que la première.

Dérogations : 4

### Report de note de la session principale à la session de rattrapage

Lorsqu'est organisée une session de rattrapage, les notes supérieures ou égales à 10/20 des épreuves d'une UE non validée sont reportées de la session principale à la session de rattrapage, sans possibilité de renonciation.

Dérogations : 4

Document intermédiaire

**Responsable(s) :** Veronique Hubscher, Corinne Petit

## Dérogations et alinéas additionnels

### Assiduité en filière ingénieur

- (D) L'assiduité est obligatoire dans le cadre des cours, travaux dirigés et des travaux pratiques.

L'usage des téléphones portables sera autorisé uniquement dans le cadre de la pédagogie et encadré par l'enseignant.

- (A) Toute absence doit être justifiée dans les cinq jours ouvrés.

Dans le cas où l'absence est connue à l'avance, une demande d'autorisation doit être adressée à la scolarité, au plus tard 48 heures avant l'absence, en utilisant le formulaire adéquat.

L'assiduité, le comportement et l'implication sont pris en compte dans la note attribuée à la matière.

Motif de la dérogation : A l'ECPM, tous les enseignements sont obligatoires.

### Modalités de progression en filière ingénieur

Tout étudiant peut acquérir les unités d'enseignement constitutives de son cursus, de manière progressive.

En dehors de tout aménagement spécifique par contrat pédagogique, la progression de l'étudiant se fait conformément à la maquette de la formation suivie à concurrence de 30 crédits ECTS pour chaque semestre.

- (D) Un semestre est validé dès l'obtention de 30 ECTS.

Pour accéder à l'année supérieure, l'étudiant doit avoir validé les deux semestres de l'année en cours. Toutefois, un étudiant n'ayant pas validé son année, mais ayant acquis au moins 24 ECTS sur 30 pour chacun des deux semestres est autorisé à s'inscrire en année supérieure. L'acquisition des éléments en dette dans l'année non validée est prioritaire.

L'élève n'ayant pas validé son année et ayant acquis moins de 24 ECTS par semestre peut être autorisé à redoubler par le jury.

- (A) Les élèves redoublants n'atteignant pas la moyenne de 10/20 dans chaque UE à l'issue de l'année sont exclus.

Motif de la dérogation : Ceci permet à un étudiant de rester dans une dynamique d'étude en cas de non validation de 6 ECTS/semestre.

### Compensation en diplôme d'ingénieur

Les notes des UE ne se compensent pas entre elles sauf pour les UE de SHSE.

- (D) Une compensation peut s'effectuer au sein d'une UE sur des éléments constitutifs ayant lieu durant les semestres S5 et S6. Par contre, à partir du semestre S7, les compensations au sein des UE entre semestres ne sont plus possibles.

Motif de la dérogation : L'ECPM souhaite garantir un niveau suffisant de maîtrise des connaissances et compétences à la fois en langues, en sciences humaines, sociales et économiques, et dans les UE scientifiques, conformément aux références et orientations de la Commission des titres d'ingénieurs (CTI).

### Calcul de la moyenne générale en diplôme d'ingénieur

- (D) Le semestre est validé si la moyenne obtenue pour chaque UE est supérieure ou égale à 10/20.

Motif de la dérogation : Ceci afin de garantir un niveau à la fois en langues, en SHSE et en sciences (cf. Références et Orientations de la CTI).

Il est établi pour chaque année un classement général par ordre de mérite. Après examen des résultats (A) de fin de troisième année, le jury établit le classement de sortie et un classement par majeure (semestres S8-S10).

### Anonymat des épreuves

(D) Les épreuves écrites terminales ne sont pas anonymes.

Motif de la dérogation : A l'ECPM, les épreuves écrites n'ont jamais été réalisées sous anonymat excepté en 3ème année dans le cas des cours mutualisés avec les masters.

### Epreuves de la session de rattrapage (CC/CT)

(D) Lorsqu'est organisée une session de rattrapage, elle comporte des épreuves terminales en même nombre mais pas obligatoirement de même nature que pour la session principale.

Motif de la dérogation : La nature de l'épreuve peut être différente entre la session principale et la session de rattrapage selon l'appréciation de l'enseignant sur les compétences restant à acquérir par l'étudiant .

### Report de note de la session principale à la session de rattrapage

(D) Lorsqu'est organisée une session de rattrapage, les notes supérieures ou égales à 10/20 des épreuves d'une UE non validée sont reportées de la session principale à la session de rattrapage dans le cas où l'étudiant n'a pas renoncé à ces notes.

Motif de la dérogation : Ceci pour être en cohérence avec le paragraphe "Session de rattrapage en diplôme d'ingénieur"

### Mise en situation professionnelle

La politique des stages de l'ECPM est mise en oeuvre par la commission des stages afin que les stages et en particulier les expériences en entreprise soient placés au coeur de la formation et soient en adéquation avec les compétences visées.

(A) La commission des stages comprend : le/la responsable pédagogique des stages, le/la directeur/trice des études, le/la directeur/trice adjoint/e, cinq enseignant(e)s chercheur(e)s représentant les principaux secteurs d'enseignement, la personne en charge de la gestion administrative des stages.

La commission des stages se réunit environ une fois par mois et évalue les demandes de stages des élèves et leur cohérence en fonction des objectifs de formation. La commission donne ou non son accord en fonction des critères et règles établis (durée, localisation, organisme d'accueil, sujet de stage...) qui sont préalablement présentés aux élèves lors des réunions d'information sur les stages et qui sont également affichés sur l'intranet du site de l'école.

### Jurys

(A) Les jurys sont souverains et leurs décisions sont sans appel.

### Session de rattrapage en diplôme d'ingénieur

(A) Lors des épreuves de rattrapages, seuls les éléments constitutifs de l'UE (exceptés les TP) dont les notes sont inférieures à 10/20 devront être repassés. Dans tous les cas, la note de rattrapage est retenue pour le calcul de la note finale.

### Règle(s) additionnelle(s)

### Bizutage

L'article 225-16 du Code Pénal stipule que le bizutage est un délit qui porte atteinte à la dignité de la personne humaine. Ce délit est passible de 6 mois d'emprisonnement et de 7 500€ d'amende, l'amende et la peine de prison sont doublées lorsque la victime est mineure ou vulnérable.

(A) En cas de faits de bizutage avéré à l'intérieur mais aussi à l'extérieur de l'établissement (article R712-1 et suivants et R712-9 et suivants du code de l'éducation), la Direction transmet sans hésitation et sans délai les faits à la section disciplinaire de l'Université de Strasbourg.

### Manquements au règlement

Une commission de discipline à voix consultative est constituée sur proposition de la Direction des études. Cette commission est saisie par la Direction et examine tout manquement grave à la loi ou aux règlements. Elle peut être amenée à transmettre le dossier avec avis, à la section disciplinaire du conseil d'administration de l'université, habilitée à prononcer les sanctions définitives.

## Tableau MECC

(E = Écrit, O = Oral, A = Autre)

OBJETS					Session principale										Session de rattrapage				
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	CC/CT	Seuil compens.	Report session 2	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Seuil compens.			
																	Langues	Heike BIERMANN	8
Anglais	Ian OFFORD	-	8		2	Anglais S5 Contrôle continu: oral et écrit	A		CC			8	Epreuve d'anglais	O	00:15				
					2	Test écrit S5 Commun à tous les élèves	E	02:00	CT										
					4	Anglais S6 contrôle continu (50% de la note du S6) et un oral (50% de la note S6).	A		CC										
LV2 au choix Allemand	Heike BIERMANN	-	8		4	Epreuves de langue allemande S5 Contrôle continu: épreuves orales et écrites selon le groupe de niveau	A		CC			8	Epreuve de langue allemande	A					
					1.2	Oral S6	O	00:15	CT										
					2.8	Epreuves de langue allemande S6 Contrôle continu: épreuves orales et écrites selon le groupe de niveau	A		CC										

OBJETS					Session principale										Session de rattrapage				
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	CC/CT	Seuil compens.	Report session 2	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Seuil compens.			
																	LV2 au choix Espagnol	Heike BIERMANN	-
					1.2	Oral S6	O	00:15	CT										
					2.8	Epreuves d'espagnol S6 Contrôle continu: épreuves orales et écrites	A		CC										
LV2 au choix Français langue étrangère	Ian OFFORD	-	8		4	FLE S5 Contrôle continu: épreuves orales et écrites	A		CC			8	Epreuve de FLE	O	00:15				
					4	FLE S6 Contrôle continu: épreuves orales et écrites	A		CC										
<b>SHSE Métiers de la chimie</b>		3	7																
Hygiène et Sécurité	François ROULLAND	-	3		3	correction d'un rendu par groupe	A		CC			3	commentaire du rendu du groupe	A					
Professionnalisation	Câline CHRISTINE	-	4		4	rapport individuel écrit Pour le module " Stéréotypes et Egalité Professionnelle entre les femmes et les hommes" : QCM (examen en présentiel)	A		CT			4	rapport individuel écrit Pour le module " Stéréotypes et Egalité Professionnelle entre les femmes et les hommes" : petit rapport	A					
<b>Développement durable et responsabilité sociétale</b>	Benoit PICHON	4	7		7	Projet unique en groupes de 5-6 étudiant	A		CT			7	commentaire sur le projet rendu (oral ou écrit)	A					
Introduction au développement durable et écoconception		-	1																
Politique environnementale de l'Europe		-	1																
Chimie verte et biosourcée		-	1																
Gestion responsable de l'entreprise		-	1																
<b>SHSE Outils informatiques</b>		4	4.5																
Mathématiques - Statistiques	Audrey HECHNER	4	2.5		2.5	Examen de Statistique	E	01:15	CT			2.5	Examen de Statistique	E	01:00				
Informatique	Audrey HECHNER	-	1		1	Examen d'informatique TD noté	A		CT			1	Devoir	A					
Introduction à l'intelligence artificielle	Audrey HECHNER	-	1		1	Examen d'IA TD noté	A		CC			1	Devoir	A					

OBJETS					Session principale										Session de rattrapage				
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	CC/CT	Seuil compens.	Report session 2	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Seuil compens.			
<b>Fondements des spectroscopies et leurs applications</b>	Pierre SCHAAF	7	12.5																
Mécanique quantique	Pierre SCHAAF	-	3.5		3.5	Mécanique quantique	E	01:30	CT			3.5	Mécanique quantique	E	01:30				
Symétrie moléculaire	Michael CHETCUTI	-	1.5		1.5	Symétrie moléculaire	E	01:30	CT			1.5	Symétrie moléculaire	E	01:30				
Spectroscopies et spectrométrie moléculaire	Jérémy BRANDEL	-	3.5		3.5	Spectroscopies moléculaire et atomique	E	02:30	CT			3.5	Spectroscopies moléculaire et atomique	E	02:30				
Travaux pratiques de base : chimie analytique	Véronique DELVAL-DUBOIS	-	4		4	TP de chimie analytique La note inclut le professionnalisme en salle de TP, un examen pratique et un QCM théorique	A		CC										
<b>Thermodynamique et cinétique pour la mise en oeuvre de réactions chimiques</b>	Sergey PRONKIN	7	12.5																
Cinétique chimique	Sergey PRONKIN	-	3		3	Devoirs QCM, TD notés, épreuve écrite.	A		CC			3	Epreuve écrite	E					
Thermodynamique A	Rene MULLER	-	2.5		2.5	Devoirs QCM pendant le cours, épreuve écrite, TD notés.	A		CC			2.5	Epreuve écrite	E					
Génie de la réaction chimique	Christophe SERRA	-	3		3	Devoirs QCM pendant le cours, épreuve écrite, TD notés.	A		CC			3	Devoir	A					
Travaux pratiques de base : polymères	Emeline LOBRY	-	4		4	TP Polymères La note inclut :- le professionnalisme en salle de TP- une note sur un compte-rendu - une note d'oral individuelle	A		CC										
<b>De la Molécule au Matériau</b>	Corinne PETIT	7	11.5																
Chimie du solide	Corinne PETIT	-	1.5		1.5	Devoirs Quizzes pendant le cours, épreuve écrite, TD notés.	A		CC			1.5	Devoir	A					
Techniques de caractérisation des matériaux	Corinne PETIT	-	1		1	Devoirs Quizzes pendant le cours, épreuve écrite, TD notés.	A		CC			1	Devoir	A					

OBJETS					Session principale										Session de rattrapage				
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	CC/CT	Seuil compens.	Report session 2	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Seuil compens.			
Chimie des éléments non métalliques	Michael CHETCUTI	-	2		2	Devoirs Quizzes pendant le cours, épreuve écrite, TD notés.	A		CC			2	Devoir	A					
Principes de polymérisation 1	Michel BOUQUEY	-	3		3	Devoirs Quizzes pendant le cours, épreuve écrite, TD notés.	A		CC			3	Devoir	A					
Travaux pratiques de base : chimie du solide et matériaux	Anne CARTON	-	4		4	TP Chimie du solide et matériaux La note inclut le professionnalisme en salle de TP, un rapport, la qualité des produits obtenus, un examen écrit et le cahier de laboratoire	A		CC										
<b>Transfert de matière et de chaleur appliqués au génie des procédés</b>	Veronique HUBSCHER	6	11.5																
Phénomènes de transport	Rene MULLER	-	4.5		4.5	Devoirs TD notés, épreuve écrite.	A		CC			4.5	Epreuve écrite	E					
Opérations unitaires	Veronique HUBSCHER	-	3		2.5	Epreuve écrite	E	02:00	CT			2.5	Epreuve écrite	E	02:00				
Travaux pratiques de base : sciences pour l'ingénieur et génie chimique	Barbara ERNST	-	4		4	TP Sciences pour l'ingénieur La note inclut le professionnalisme en salle de TP et un rapport. Pour TP SPI : évaluation orale.	A		CC										
<b>Réactivité chimique et molécules d'intérêt</b>	Corinne PETIT	7	12																
Réactivité organique I	Philippe COMPAIN	-	5		5	Epreuve "Réactivité organique I" Examen commun :Stéréochimie Moléculaire; Réactivité de type SN/E; Réactivité des fonctions carbonylés Réactivité des liaisons multiples CC	E	02:00	CT			5	Epreuve "Réactivité organique I" Examen commun :Stéréochimie Moléculaire; Réactivité de type SN/E; Réactivité des fonctions carbonylés Réactivité des liaisons multiples CC	E	02:00				
Chimie des métaux	Michael CHETCUTI	-	3		3	Devoirs Quizzes pendant le cours, épreuve écrite, TD notés.	A		CC			3	Devoir	A					

OBJETS					Session principale										Session de rattrapage				
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	CC/CT	Seuil compens.	Report session 2	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Seuil compens.			
																	Travaux pratiques de base : chimie de coordination	Vincent RITLENG	-
Travaux pratiques de base : chimie organique	Damien HAZELARD	-	2		2	TP Chimie organique La note inclut le professionnalisme en salle de TP, un rapport, la qualité des produits obtenus et un examen écrit	A		CC										
<b>De la structure aux propriétés des matériaux</b>	Sylvie BEGIN	7	9.5																
Cristallographie	Nathalie VIART	-	3		3	Epreuves de Cristallographie -Présentation orale 5 minutes -Exercice à envoyer -Examen final	A		CC			3	Cristallographie	E	02:00				
Les différentes classes des matériaux	Sylvie BEGIN	-	3.5		3.5	Devoirs QCM-tests pendant le cours, épreuve écrite, TD notés.	A		CC			3.5	Devoir	A					
Electrochimie et ses applications	Elena SAVINOVA	-	1.5		1.5	Devoirs QCM pendant le cours, épreuve écrite.	A		CC			1.5	Electrochimie et applications	E	01:00				
De la microstructure aux propriétés mécaniques	Madeline VAUTHIER	-	1.5		1.5	Epreuve écrite	E	01:00	CT			1.5	Epreuve écrite	E	01:00				

Document interne médiateur

**Responsable(s) :** Corinne Petit, Philippe Compain, Laurence Sabatier, Anne Hebraud, Silviu-Mihail Colis

## Dérogations et alinéas additionnels

### Assiduité en filière ingénieur

- (D) L'assiduité est obligatoire dans le cadre des cours, travaux dirigés et des travaux pratiques.

L'usage des téléphones portables sera autorisé uniquement dans le cadre de la pédagogie et encadré par l'enseignant.

- (A) Toute absence doit être justifiée dans les cinq jours ouvrés.

Dans le cas où l'absence est connue à l'avance, une demande d'autorisation doit être adressée à la scolarité, au plus tard 48 heures avant l'absence, en utilisant le formulaire adéquat.

L'assiduité, le comportement et l'implication sont pris en compte dans la note attribuée à la matière.

Motif de la dérogation : A l'ECPM, tous les enseignements sont obligatoires.

### Modalités de progression en filière ingénieur

Tout étudiant peut acquérir les unités d'enseignement constitutives de son cursus, de manière progressive.

En dehors de tout aménagement spécifique par contrat pédagogique, la progression de l'étudiant se fait conformément à la maquette de la formation suivie à concurrence de 30 crédits ECTS pour chaque semestre.

- (D) Un semestre est validé dès l'obtention de 30 ECTS.

Pour accéder à l'année supérieure, l'étudiant doit avoir validé les deux semestres de l'année en cours. Toutefois, un étudiant n'ayant pas validé son année, mais ayant acquis au moins 24 ECTS sur 30 pour chacun des deux semestres est autorisé à s'inscrire en année supérieure. L'acquisition des éléments en dette dans l'année non validée est prioritaire.

L'élève n'ayant pas validé son année et ayant acquis moins de 24 ECTS par semestre peut être autorisé à redoubler par le jury.

Motif de la dérogation : Ceci permet à un étudiant de rester dans une dynamique d'étude en cas de non validation de 6 ECTS/semestre.

- (A) Les élèves qui intègrent la formation d'ingénieur à l'ECPM en 2ème année ne suivront que 3 modules de travaux pratiques dits « avancés » et les coefficients pris en compte pour la 2ème année sont ajustés. D'autre part, la note de stage « ouvrier ou technicien » qui s'effectue entre la 1ère et la deuxième année est remplacée par une évaluation sur un module de « TP avancé ».

Les élèves redoublants n'atteignant pas la moyenne de 10/20 dans chaque UE à l'issue de l'année sont exclus.

### Compensation en diplôme d'ingénieur

Les notes des UE ne se compensent pas entre elles sauf pour les UE de SHSE .

- (D) Une compensation peut s'effectuer au sein d'une UE sur des éléments constitutifs ayant lieu durant les semestres S5 et S6. Par contre, à partir du semestre S7, les compensations au sein des UE entre semestres ne sont plus possibles.

Motif de la dérogation : L'ECPM souhaite garantir un niveau suffisant de maîtrise des connaissances et compétences à la fois en langues, en sciences humaines, sociales et économiques, et dans les UE scientifiques, conformément aux références et orientations de la Commission des titres d'ingénieurs (CTI).

## Capitalisation

- (D) Pour l'ECPM, la validation d'un semestre implique la validation de toutes les UE qui constituent ce semestre.

Motif de la dérogation : /

## Calcul de la moyenne générale en diplôme d'ingénieur

- (D) Le semestre est validé si la moyenne obtenue pour chaque UE est supérieure ou égale à 10/20.

Motif de la dérogation : Ceci afin de garantir un niveau à la fois en langues, en SHSE et en sciences (cf. Références et Orientations de la CTI).

- (A) Il est établi pour chaque année un classement général par ordre de mérite. Après examen des résultats de fin de troisième année, le jury établit le classement de sortie et un classement par majeure (semestres S8-S10).

## Anonymat des épreuves

- (D) Les épreuves écrites terminales ne sont pas anonymes.

Motif de la dérogation : A l'ECPM, les épreuves écrites n'ont jamais été réalisées sous anonymat excepté en 3ème année dans le cas des cours mutualisés avec les masters.

## Epreuves de la session de rattrapage (CC/CT)

- (D) Lorsqu'est organisée une session de rattrapage, elle comporte des épreuves terminales en même nombre mais pas obligatoirement de même nature que pour la session principale.

Motif de la dérogation : La nature de l'épreuve peut être différente entre la session principale et la session de rattrapage selon l'appréciation de l'enseignant sur les compétences restant à acquérir par l'étudiant.

## Report de note de la session principale à la session de rattrapage

- (D) Lorsqu'est organisée une session de rattrapage, les notes supérieures ou égales à 10/20 des épreuves d'une UE non validée sont reportées de la session principale à la session de rattrapage dans le cas où l'étudiant n'a pas renoncé à ces notes.

Motif de la dérogation : Ceci pour être en cohérence avec le paragraphe "Session de rattrapage en diplôme d'ingénieur"

## Mise en situation professionnelle

La politique des stages de l'ECPM est mise en oeuvre par la commission des stages afin que les stages et en particulier les expériences en entreprise soient placés au coeur de la formation et soient en adéquation avec les compétences visées.

- (A) La commission des stages comprend : le/la responsable pédagogique des stages, le/la directeur/trice des études, le/la directeur/trice adjoint/e, cinq enseignant(e)s chercheur(e)s représentant les principaux secteurs d'enseignement, la personne en charge de la gestion administrative des stages.

La commission des stages se réunit environ une fois par mois et évalue les demandes de stages des élèves et leur cohérence en fonction des objectifs de formation. La commission donne ou non son accord en fonction des critères et règles établis (durée, localisation, organisme d'accueil, sujet de stage...) qui sont préalablement présentés aux élèves lors des réunions d'information sur les stages et qui sont également affichés sur l'intranet du site de l'école.

## Prérogative des jurys en filière ingénieur

- (A) Les jurys sont souverains et leurs décisions sont sans appel.

## Session de rattrapage en diplôme d'ingénieur

- (A) Lors des épreuves de rattrapages, seuls les éléments constitutifs de l'UE (exceptés les TP) dont les notes sont inférieures à 10/20 devront être repassés. Dans tous les cas, la note de rattrapage est retenue pour le calcul de la note finale.

### Règle(s) additionnelle(s)

#### Bizutage

L'article 225-16 du Code Pénal stipule que le bizutage est un délit qui porte atteinte à la dignité de la personne humaine. Ce délit est passible de 6 mois d'emprisonnement et de 7 500€ d'amende, l'amende et la peine de prison sont doublées lorsque la victime est mineure ou vulnérable.

- (A) En cas de faits de bizutage avéré à l'intérieur mais aussi à l'extérieur de l'établissement (article R712-1 et suivants et R712-9 et suivants du code de l'éducation), la Direction transmet sans hésitation et sans délai les faits à la section disciplinaire de l'Université de Strasbourg.

#### Manquements au règlement

Une commission de discipline à voix consultative est constituée sur proposition de la Direction des études. Cette commission est saisie par la Direction et examine tout manquement grave à la loi ou aux règlements. Elle peut être amenée à transmettre le dossier avec avis, à la section disciplinaire du conseil d'administration de l'université, habilitée à prononcer les sanctions définitives.

### Tableau MECC

(E = Écrit, O = Oral, A = Autre)

OBJETS					Session principale										Session de rattrapage				
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	CC/CT	Seuil compens.	Report session 2	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Seuil compens.			
																	<b>Semestre 7</b>		
UE obligatoires S7		-	8																
<b>Langues</b>		4	8																
Anglais	Ian OFFORD	-	4		2	Anglais S7 Contrôle continu: oral et écrit	A		CC			4	Epreuve de rattrapages S7	O	00:15				
					2	Epreuve écrite S7 Test écrit commun à tous les élèves	E	02:00	CT										
LV2 au choix Allemand	Heike BIERMANN	-	4		4	Allemand S7 Contrôle continu: oral et écrit	A		CC			4	Epreuve d'allemand	A					
LV2 au choix Espagnol	Heike BIERMANN	-	4		4	Espagnol S7 Contrôle continu: oral et écrit	A		CC			4	Epreuve d'espagnol	A					
LV2 au choix Français langue étrangère	Ian OFFORD	-	4		4	FLE S7 Contrôle continu: oral et écrit	A		CC			4	Epreuve de FLE	A					

OBJETS					Session principale										Session de rattrapage				
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	CC/CT	Seuil compens.	Report session 2	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Seuil compens.			
<b>Sciences humaines, sociales et économiques, connaissance des entreprises I</b>	Corinne PETIT	4	7																
Management et organisation des entreprises	Patrick BOULADON	-	1.5		1.5	Organisation des entreprises vidéo par groupe sur un thème	A		CC			1.5	Organisation des entreprises vidéo par groupe sur un thème	A					
Ressources humaines et droit du travail	Gaëlle ROULLAND	-	1.5		1.5	Test de connaissance	A		CT			1.5	Test de connaissance	A					
Connaissance du réseau	Corinne PETIT	-	1		1	participation à la plateforme note en fonction du degrés de participation	A		CT			1	participation à la plateforme note en fonction du degrés de participation	A					
Gestion de projet	Filizian Patrick	-	3		1.5	Gestion de projet rendu de documents	A		CC			1.5	Gestion de projet rendu de documents	A					
					1.5	Gestion de projet rendu de documents	A		CC		1.5	Gestion de projet rendu de documents	A						
Option sciences et travaux pratiques avancés		-	19																
<b>Réactivité chimique et molécules d'intérêt</b>	Corinne PETIT	6	8.5																
Réactivité organique II	Sabine CHOPPIN	-	2.5		2.5	Epreuve terminale Examen commun cours outils modernes en synthèse organique et cours chimie (hétéro)aromatique	E	01:30	CT			2.5	Epreuve terminale Examen commun cours outils modernes en synthèse organique et cours chimie (hétéro)aromatique	E	01:30				
Introduction à la catalyse	Corinne PETIT	-	2		2	Epreuve écrite	E	01:00	CT			2	Epreuve écrite	E	01:00				
Travaux pratiques avancés : chimie organique	Damien HAZELARD	-	4		4	TP Avancés: chimie organique La note inclut le professionnalisme en salle de TP et un rapport de TP	A		CC										
<b>De la structure aux propriétés des matériaux</b>	Sylvie BEGIN	5	7																
Propriétés physiques des matériaux	Silviu-Mihail COLIS	-	1.5		1.5	Propriétés physiques des matériaux Test final contenant une partie QCM	A		CT			1.5	Questions sur "propriétés physiques des matériaux"	A					
Propriétés mécaniques des matériaux céramiques et métalliques	Sylvie BEGIN	-	1.5		1.5	Propriétés mécaniques des matériaux Propriétés méc QCM pendant le cours, TD notés, projets, examen final (1h)	A		CC			1.5	Propriétés mécaniques des matériaux Propriétés méc	E	01:00				

OBJETS					Session principale										Session de rattrapage				
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	CC/CT	Seuil compens.	Report session 2	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Seuil compens.			
																	Travaux pratiques avancés : chimie du solide et matériaux	François ROULLAND	-
<b>Solutions, Polymères et Colloïdes: de la Physico-Chimie aux Méthodes Séparatives</b>	Rene MULLER	8	16.5																
Physique statistique	Pierre SCHAAF	-	1.5		4	Physique statistique	E	01:30	CC			4	Physique statistique	E	01:30				
Thermodynamique B	Rene MULLER	-	3.5		3.5	Thermodynamique et polymères	E	01:30	CT			3.5	Thermodynamique et polymères	E	01:30				
Interface-Colloïdes	Pierre SCHAAF	-	1.5		1.5	Colloïdes et interface	E	01:00	CT			1.5	Epreuve écrite	E	01:00				
Méthodes séparatives	Laurence SABATIER	-	2		2	Méthodes séparatives QCM	A	01:00	CT			2	Méthodes séparatives QCM	A	01:00				
Travaux pratiques avancés : polymères	Madeline VAUTHIER	-	4		4	TP Polymères avancés Comportement de professionnalisme, note oral (individuel), notre CR, note cahier TP	A		CC										
Travaux pratiques avancés : chimie analytique	Véronique DELV AL-DUBOIS	-	4		4	TP Développement analytique Moyenne pondérée des notes de professionnalisme, du rapport de TP et d'une présentation orale	A		CC										
Option sciences et intelligence artificielle		-	19																
<b>Réactivité chimique et molécules d'intérêt - IA</b>	Corinne PETIT	6	12.5																
Réactivité organique II	Sabine CHOPPIN	-	2.5		2.5	Epreuve terminale Examen commun cours outils modernes en synthèse organique et cours chimie (hétéro)aromatique	E	01:30	CT			2.5	Epreuve terminale Examen commun cours outils modernes en synthèse organique et cours chimie (hétéro)aromatique	E	01:30				
Introduction à la catalyse	Corinne PETIT	-	2		2	Epreuve écrite	E	01:00	CT			2	Epreuve écrite	E	01:00				
Introduction à la science des données	Céline MEILLIER	-	2		2	Devoir	A		CT			2	Devoir	A					
Chemical databases and introduction to data sciences	Gilles MARCOU	-	2		1	Questionnaire sur TP n°1	A		CC			1	Questionnaire sur TP n°1	A					
					1	Questionnaire sur TP n°2	A		CC		1	Questionnaire sur TP n°2	A						
					1	Questionnaire sur TP n°3	A		CC		1	Questionnaire sur TP n°3	A						

OBJETS					Session principale										Session de rattrapage				
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	CC/CT	Seuil compens.	Report session 2	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Seuil compens.			
Modèles prédictifs de machine learning	Thomas Galeandro	-	4		4	Rapport	A		CT			4	Rapport	A					
<b>De la structure aux propriétés des matériaux - IA</b>			5	7															
Propriétés physiques des matériaux	Silviu-Mihail COLIS	-	1.5		1.5	Propriétés physiques des matériaux Test final contenant une partie QCM	A		CT			1.5	Questions sur "propriétés physiques des matériaux"	A					
Propriétés mécaniques des matériaux céramiques et métalliques	Sylvie BEGIN	-	1.5		1.5	Propriétés mécaniques des matériaux Propriétés mec QCM pendant le cours, TD notés, projets, examen final (1h)	A		CC			1.5	Propriétés mécaniques des matériaux Propriétés mec	E	01:00				
Langage python	Vivien Walter	-	2		2	Rapport	A		CT			2	Rapport	A					
Projet python collaboratif	Vivien Walter	-	2		2	Projet python collaboratif Rapport puis soutenance orale	A		CT			2	Projet python collaboratif	A					
<b>Solutions, Polymères et Colloïdes: de la Physico-Chimie aux Méthodes Séparatives - IA</b>			8	17.5															
Physique statistique	Pierre SCHAAF	-	1.5		4	Physique statistique	E	01:30	CC			4	Physique statistique	E	01:30				
Thermodynamique B	Rene MULLER	-	3.5		3.5	Thermodynamique et polymères	E	01:30	CT			3.5	Thermodynamique et polymères	E	01:30				
Interface-Colloïdes	Pierre SCHAAF	-	1.5		1.5	Colloïdes et interface	E	01:00	CT			1.5	Epreuve écrite	E	01:00				
Méthodes séparatives	Laurence SABATIER	-	2		2	Méthodes séparatives QCM	A	01:00	CT			2	Méthodes séparatives QCM	A	01:00				
Language R et Knyne	Gilles MARCOU	-	1		1	Language R Tests notés au fil de l'eau	A		CC			1	Language R Tests notés au fil de l'eau	A					
Data mining and processing		-	3		1	Mini-projet	A					1	Rattrapage	E	01:30				
					1	Evaluation en ligne	E	00:30											
					1	Contrôle terminal	E	01:30			0								
Molecular modelling	Alain CHAUMONT	-	2		1	écrit	E	01:00	CT			1	écrit	E	01:00				
					1	compte-rendu TP	A		CC			1	compte-rendu TP report de note	A					
Basics of electronic structure calculations and introduction to DFT	Vincent ROBERT	-	2		2	écrit	E	01:00	CT			2	écrit	E	01:00				
					1	compte-rendu TP	A		CC			1	compte-rendu TP report de note	A					
Traitement d'images	Céline MEILLIER	-	1		1	Epreuve écrite	E	01:00	CT			1	Epreuve écrite	E	01:00				

OBJETS					Session principale										Session de rattrapage				
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	CC/CT	Seuil compens.	Report session 2	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Seuil compens.			
Stage ouvrier	Jérémy BRANDEL	3	3.5		3.5	Stage ouvrier/technicien Rapport de stage et appréciation du tuteur industriel.	A		CC			3.5	Stage ouvrier/technicien Nouveau stage ou uniquement nouveau rapport de stage.	A					
<b>Semestre 8</b>		30	1																
UE obligatoires S8		-	7																
<b>Langues</b>		4	8																
Anglais	Ian OFFORD	-	4		4	Anglais S8 Contrôle continu: oral et écrit	A		CC			4	Epreuve de rattrapages d'anglais S8	O	00:15				
LV2 au choix Allemand	Heike BIERMANN	-	4		3	Allemand S8 Contrôle continu: oral et écrit	A		CC			4	Epreuve d'allemand	A					
					1	Oral S8	O	00:15	CT										
LV2 au choix Espagnol	Heike BIERMANN	-	4		3	Espagnol S8 Contrôle continu: oral et écrit	A		CC			4	Epreuve d'espagnol	A					
					1	Oral S8	O	00:15	CT										
LV2 au choix Français langue étrangère	Ian OFFORD	-	4		4	FLE S8 Contrôle continu: oral et écrit	A		CC			4	Epreuve de rattrapage de FLE	O	00:15				
<b>Sciences humaines, sociales et économiques, connaissance des entreprises II</b>		3	6																
Finances	Gaëlle ROULLAND	-	2		2	Finances et jeu Evaluations par QCM	A		CC			2	Finances et jeu Evaluations par QCM	A					
Gestion de projet II	Patrick FILIZIAN	-	4		4	oral et rapport	A		CC			4	oral et rapport	A					
Option sciences analytiques		-	1																
<b>Opérer, modéliser, simuler et commander un procédé</b>		7	13																
Modéliser par l'outil informatique	Remy DEBALME	-	2		2	Rapport	A		CT			2	Rapport	A					
Simulation de procédés	Barbara ERNST	-	1		1	Examen numérique	A	01:30	CT			1	Examen numérique	A	01:30				
Commande de procédés	Christophe SERRA	-	3		3	Commande de procédés	E	01:15	CT			3	Commande de procédés	E	01:15				
Opérations de séparation	Barbara ERNST	-	3		1.5	Examen écrit	E	01:00	CT			1.5	Examen écrit	E	01:00				
					1.5	Examen numérique	A	01:00	CT		1.5	Examen numérique	A	01:00					
Travaux pratiques, génie des procédés	Barbara ERNST	-	4		4	TP Génie des Procédés Rapports et professionnalisme en salle de TP.	A		CC										

OBJETS					Session principale										Session de rattrapage				
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	CC/CT	Seuil compens.	Report session 2	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Seuil compens.			
<b>Méthodes de séparation</b>	Véronique DELVAL-DUBOIS	5	15.5																
Extraction	Laurence SABATIER	-	1		1	Ecrit Examen portant sur l'extraction et les chromatographies avancées	E	02:00	CT			1	Examen écrit Examen portant sur l'extraction et les chromatographies avancées	E	02:00				
Chromatographies avancées	Laurence SABATIER	-	5		5	Examen écrit Examen portant sur l'extraction et les chromatographies avancées	E	02:00	CT			5	Examen écrit Examen portant sur l'extraction et les chromatographies avancées	E	02:00				
Séparation membranaire	Barbara ERNST	-	2.5		2.5	Examen écrit	E	01:00	CT			2.5	Examen écrit	E	01:00				
Chromatographie à l'échelle industrielle	<i>Olivier Ludemann-Hombourger</i>	-	2.5		2.5	Examen écrit QCM	E	01:00	CT			2.5	Examen écrit QCM	E	01:00				
TP instrumentation	Jérémy BRANDEL	-	4.5		4.5	TP Instrumentation Moyenne pondérée entre le professionnalisme pendant les séances, un QCM écrit et le cahier de laboratoire	A		CT										
<b>Méthodes de caractérisation (I)</b>	Veronique HUBSCHER	5	9																
Analyse élémentaires avancées	Anne BOOS	-	4		2	Examen écrit	E	00:30	CT			4	Examen écrit	E	00:30				
Spectroscopie RMN Avancée	Sabine CHOPPIN	-	2.5		2	Présentation article	O	00:15	CT										
		-	2.5		2.5	Examen terminal	E	01:00	CT			2.5	Examen terminal	E	01:00				
Reconnaissance ionique et moléculaire - concepts de base	Veronique HUBSCHER	-	2.5		2.5	Evaluations diverses QCM d'évaluation, analyse de publications, un examen écrit (2h)	A	01:00	CT			2.5	Examen écrit	E	01:00				
<b>Qualité et aspects réglementaires</b>	Anne BOOS	3	3.5																
Echantillonnage	Anne BOOS	-	1		1	Examen écrit Examen portant sur l'échantillonnage et la qualité en laboratoire d'analyse	E	01:00	CT			1	Examen écrit Examen portant sur l'échantillonnage et la qualité en laboratoire d'analyse	E	01:00				

OBJETS					Session principale										Session de rattrapage				
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	CC/CT	Seuil compens.	Report session 2	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Seuil compens.			
Qualité en laboratoire d'analyse - validation de méthodes	Anne BOOS	-	2.5		2.5	Examen écrit Examen portant sur l'échantillonnage et la qualité en laboratoire d'analyse/validation de méthodes	E	01:00	CT			2.5	Examen écrit Examen portant sur l'échantillonnage et la qualité en laboratoire d'analyse	E	01:00				
Normes et référentiels		-	1																
<b>Projet analytique</b>	Clemence CHEIGNON	3	5																
Préparation, restitution projet analytique		-	5		5	TP Projet analytique Moyenne pondérée entre professionnalisme pendant les TP, rapport et présentation poster	A		CT										
Option sciences analytiques IA		-	1																
<b>Opérer, modéliser, simuler et commander un procédé</b>		7	13																
Modéliser par l'outil informatique	Remy DEBALME	-	2		2	Rapport	A		CT			2	Rapport	A					
Simulation de procédés	Barbara ERNST	-	1		1	Examen numérique	A	01:30	CT			1	Examen numérique	A	01:30				
Commande de procédés	Christophe SERRA	-	3		3	Commande de procédés	E	01:15	CT			3	Commande de procédés	E	01:15				
Opérations de séparation	Barbara ERNST	-	3		1.5	Examen écrit	E	01:00	CT			1.5	Examen écrit	E	01:00				
					1.5	Examen numérique	A	01:00	CT			1.5	Examen numérique	A	01:00				
Projet IA Partie I		-	4		4	Projet IA	A		CT			4	Projet IA	A					
<b>Méthodes de séparation IA</b>		5	15.5																
Extraction	Laurence SABATIER	-	1		1	Ecrit Examen portant sur l'extraction et les chromatographies avancées	E	02:00	CT			1	Examen écrit Examen portant sur l'extraction et les chromatographies avancées	E	02:00				
Chromatographies avancées	Laurence SABATIER	-	5		5	Examen écrit Examen portant sur l'extraction et les chromatographies avancées	E	02:00	CT			5	Examen écrit Examen portant sur l'extraction et les chromatographies avancées	E	02:00				
Séparation membranaire	Barbara ERNST	-	2.5		2.5	Examen écrit	E	01:00	CT			2.5	Examen écrit	E	01:00				
Chromatographie à l'échelle industrielle	Olivier Ludemann-Hombourger	-	2.5		2.5	Examen écrit QCM	E	01:00	CT			2.5	Examen écrit QCM	E	01:00				
Méthodes et algorithmes d'optimisation	Thomas Galéandro	-	2.5		2.5	Rapport écrit et soutenance orale	A		CT			2.5	Rapport écrit et soutenance orale	A					

OBJETS					Session principale										Session de rattrapage				
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	CC/CT	Seuil compens.	Report session 2	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Seuil compens.			
Molecular modelling : Modelling of biomacro supramoléculaire architecture	Marco Cecchini	-	1		2	Rendu régulier et soutenance orale	A		CC			2	Rendu régulier et soutenance orale	A					
<b>Méthodes de caractérisation (I)</b>	Veronique HUBSCHER	5	9																
Analyse élémentaires avancées	Anne BOOS	-	4		2	Examen écrit	E	00:30	CT			4	Examen écrit	E	00:30				
					2	Présentation article	O	00:15	CT										
Spectroscopie RMN Avancée	Sabine CHOPPIN	-	2.5		2.5	Examen terminal	E	01:00	CT			2.5	Examen terminal	E	01:00				
Reconnaissance ionique et moléculaire - concepts de base	Veronique HUBSCHER	-	2.5		2.5	Evaluations diverses QCM d'évaluation, analyse de publications, un examen écrit (2h)	A	01:00	CT			2.5	Examen écrit	E	01:00				
<b>Qualité et aspects règlementaires</b>	Anne BOOS	3	3.5																
Echantillonnage	Anne BOOS	-	1		1	Examen écrit Examen portant sur l'échantillonnage et la qualité en laboratoire d'analyse	E	01:00	CT			1	Examen écrit Examen portant sur l'échantillonnage et la qualité en laboratoire d'analyse	E	01:00				
Qualité en laboratoire d'analyse - validation de méthodes	Anne BOOS	-	2.5		2.5	Examen écrit Examen portant sur l'échantillonnage et la qualité en laboratoire d'analyse/validation de méthodes	E	01:00	CT			2.5	Examen écrit Examen portant sur l'échantillonnage et la qualité en laboratoire d'analyse	E	01:00				
Normes et référentiels		-	1																
<b>Projet analytique IA</b>		3	5																
Projet IA Partie II		-	1		5	projet IA	A		CC			5	projet IA	A					
Option chimie moléculaire		-	1																
<b>Opérer, modéliser, simuler et commander un procédé</b>		7	13																
Modéliser par l'outil informatique	Remy DEBALME	-	2		2	Rapport	A		CT			2	Rapport	A					
Simulation de procédés	Barbara ERNST	-	1		1	Examen numérique	A	01:30	CT			1	Examen numérique	A	01:30				
Commande de procédés	Christophe SERRA	-	3		3	Commande de procédés	E	01:15	CT			3	Commande de procédés	E	01:15				
Opérations de séparation	Barbara ERNST	-	3		1.5	Examen écrit	E	01:00	CT			1.5	Examen écrit	E	01:00				
					1.5	Examen numérique	A	01:00	CT			1.5	Examen numérique	A	01:00				
Travaux pratiques, génie des procédés	Barbara ERNST	-	4		4	TP Génie des Procédés Rapports et professionnalisme en salle de TP.	A		CC										

OBJETS					Session principale										Session de rattrapage				
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	CC/CT	Seuil compens.	Report session 2	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Seuil compens.			
<b>Connaissance approfondie de la réactivité et applications</b>	Philippe COMPAIN	5	10																
Introduction à la Réactivité : de la Théorie aux Applications en Synthèse Organique	Morgan Donnard	-	5		5	Examen terminale	E	01:30	CT			5	Examen terminale	E	01:30				
Réactivité organique III : carbanions et réactions d'oxydo-réductions	Philippe COMPAIN	-	5		5	Examen terminal	E	02:00	CT			5	Examen terminal	E	02:00				
<b>Synthèse et caractérisation de molécules d'intérêt</b>	Sabine CHOPPIN	6	11.5																
Méthodologies de synthèse asymétrique	Xavier BUGAUT	-	4		4	Examen terminal	E	01:30	CT			4	Examen terminal	E	01:30				
Spectroscopie RMN Avancée	Sabine CHOPPIN	-	2.5		2.5	Examen terminal	E	01:00	CT			2.5	Examen terminal	E	01:00				
Normes et référentiels		-	1																
Stage en interaction avec la recherche	Câline CHRISTINE	-	5		5	Stage en interaction avec la recherche La note globale inclut l'appréciation du tuteur de stage, la note de rapport écrit et la note de présentation orale par affiche	A		CC										
<b>De la chimie organométallique à la catalyse pour une synthèse durable</b>	Vincent RITLENG	5	11.5																
Chimie organométallique et catalyse homogène	Vincent RITLENG	-	5		5	Examen terminal	E	02:30	CT			5	Ecrit de rattrapage	E	02:30				
Catalyse hétérogène	Corinne PETIT	-	2.5		2.5	Rendu et présentation orale collective projet	A	01:10	CC			2.5	Commentaires sur les rendus projet	A	01:10				
Travaux pratiques : chimie organométallique	Vincent RITLENG	-	4		4	Travaux pratiques : chimie organométallique Professionnalisme en salle de TP, qualité des produits obtenus, et rapport	A		CC										
Option chimie moléculaire IA		-	1																
<b>Opérer, modéliser, simuler et commander un procédé</b>		7	7																
Modéliser par l'outil informatique	Remy DEBALME	-	2		2	Rapport	A		CT			2	Rapport	A					
Simulation de procédés	Barbara ERNST	-	1		1	Examen numérique	A	01:30	CT			1	Examen numérique	A	01:30				
Commande de procédés	Christophe SERRA	-	3		3	Commande de procédés	E	01:15	CT			3	Commande de procédés	E	01:15				

OBJETS				Session principale											Session de rattrapage				
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Session principale							Session de rattrapage							
					Coefficient	Intitulé	Type	Durée	CC/CT	Seuil compens.	Report session 2	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Seuil compens.			
Opérations de séparation	Barbara ERNST	-	3		1.5	Examen écrit	E	01:00	CT				1.5	Examen écrit	E	01:00			
					1.5	Examen numérique	A	01:00	CT			1.5	Examen numérique	A	01:00				
Projet IA Partie I		-	4		4	Projet IA	A		CT				4	Projet IA	A				
<b>Connaissance approfondie de la réactivité et applications</b>	Philippe COMPAIN	5	10																
Introduction à la Réactivité : de la Théorie aux Applications en Synthèse Organique	Morgan Donnard	-	5		5	Examen terminale	E	01:30	CT				5	Examen terminale	E	01:30			
Réactivité organique III : carbanions et réactions d'oxydo-réductions	Philippe COMPAIN	-	5		5	Examen terminal	E	02:00	CT				5	Examen terminal	E	02:00			
<b>Synthèse et caractérisation de molécules d'intérêt IA</b>		6	11.5																
Méthodologies de synthèse asymétrique	Xavier BUGAUT	-	4		4	Examen terminal	E	01:30	CT				4	Examen terminal	E	01:30			
Spectroscopie RMN Avancée	Sabine CHOIPPIN	-	2.5		2.5	Examen terminal	E	01:00	CT				2.5	Examen terminal	E	01:00			
Normes et référentiels		-																	
Projet IA Partie II		-	5		5	projet IA	A		CC				5	projet IA	A				
<b>De la chimie organométallique à la catalyse pour une synthèse durable IA</b>		5	11.5																
Chimie organométallique et catalyse homogène	Vincent RITLENG	-	5		5	Examen terminal	E	02:30	CT				5	Ecrit de rattrapage	E	02:30			
Catalyse hétérogène	Corinne PETIT	-	2.5		2.5	Rendu et présentation orale collective projet	A	01:10	CC				2.5	Commentaires sur les rendus projet	A	01:10			
Méthodes et algorithmes d'optimisation	Thomas Galeandro	-	2		2	Rapport écrit et soutenance orale	A		CT				2	Rapport écrit et soutenance orale	A				
Molecular modelling : Modelling of biomacro supramoleculaire architecture	Marco Cecchini	-	2		2	Rendu régulier et soutenance orale	A		CC				2	Rendu régulier et soutenance orale	A				
Option matériaux de fonction et nanosciences		-	1																
<b>Relation structuration et composition des matériaux - propriétés physiques</b>		12	20																
Mécanique quantique	Isabelle KRAUS	-	2		2	Epreuve écrite	E	01:00	CT				2	Epreuve écrite ou Oral	A	01:00			
Structure électronique	Aziz DINIA	-	3		3	Epreuve écrite	E	01:30	CT				3	Epreuve écrite ou Oral	A	01:30			
Base des semi-conducteurs	Silviu-Mihail COLIS	-	2		2	Examen écrit	E	01:30	CT				2	Examen écrit	E	01:30			
Propriétés électriques, thermiques et magnétiques	Aziz DINIA	-	2		2	Epreuve écrite	E	01:30	CT				2	Epreuve écrite ou Oral	A	01:30			
Physique statistique	Pierre SCHAAF	-	4		4	Physique statistique	E	01:30	CC				4	Physique statistique	E	01:30			
Modéliser par l'outil informatique	Remy DEBALME	-	2		2	Rapport	A		CT				2	Rapport	A				

OBJETS					Session principale										Session de rattrapage				
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	CC/CT	Seuil compens.	Report session 2	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Seuil compens.			
TP Physique des matériaux	Silviu-Mihail COLIS	-	5		5	Rapports, présentation, professionnalisme en TP	A		CT										
<b>Des méthodes de fabrication aux propriétés physico-chimiques</b>		11	26																
Méthodes de synthèse chimiques et fonctionnalisation	Sylvie BEGIN	-	4		4	Travail sur publication (rapport + présentation)	A		CT			4	Epreuve écrite	E	01:00				
Méthodes de synthèse physiques et croissance epitaxiale	Aziz DINIA	-	4		4	Epreuve écrite	E	01:30	CT			4	Epreuve écrite ou Oral	A	01:30				
Assemblage contrôlés de nano-objets : vers des matériaux intelligents	Benoit PICHON	-	3		3	Rapports	A		CT			3	Rapports ou Oral	A					
Surface / interfaces et propriétés catalytiques	Pierre SCHAAF	-	5		5	Epreuve écrite	E	02:00	CT			5	Epreuve écrite	E	02:00				
TP chimie des matériaux	Benoit PICHON	-	5		5	Rapport, présentation et professionnalisme en TP	A		CT										
Stage d'immersion en laboratoire de recherche	Aziz DINIA	-	5		5	Rapports, présentation, professionnalisme	A		CT										
Option matériaux de fonction et nanosciences IA		-	1																
<b>Relation structuration et composition des matériaux - propriétés physiques IA</b>		12	20																
Mécanique quantique	Isabelle KRAUS	-	2		2	Epreuve écrite	E	01:00	CT			2	Epreuve écrite ou Oral	A	01:00				
Structure électronique	Aziz DINIA	-	3		3	Epreuve écrite	E	01:30	CT			3	Epreuve écrite ou Oral	A	01:30				
Base des semi-conducteurs	Silviu-Mihail COLIS	-	2		2	Examen écrit	E	01:30	CT			2	Examen écrit	E	01:30				
Propriétés électriques, thermiques et magnétiques	Aziz DINIA	-	2		2	Epreuve écrite	E	01:30	CT			2	Epreuve écrite ou Oral	A	01:30				
Physique statistique	Pierre SCHAAF	-	4		4	Physique statistique	E	01:30	CC			4	Physique statistique	E	01:30				
Modéliser par l'outil informatique	Remy DEBALME	-	2		2	Rapport	A		CT			2	Rapport	A					
Méthodes et algorithmes d'optimisation	Thomas Galéandro	-	3		3	Rapport écrit et soutenance orale	A		CT			3	Rapport écrit et soutenance orale	A					
Molecular modelling : Modelling of biomacro supramoleculaire architecture	Marco Cecchini	-	2		2	Rendu régulier et soutenance orale	A		CC			2	Rendu régulier et soutenance orale	A					
<b>De l'élaboration de méthodes de fabrication aux propriétés physico-chimiques</b>		11	26																
Méthodes de synthèse chimiques et fonctionnalisation	Sylvie BEGIN	-	4		4	Travail sur publication (rapport + présentation)	A		CT			4	Epreuve écrite	E	01:00				
Méthodes de synthèse physiques et croissance epitaxiale	Aziz DINIA	-	4		4	Epreuve écrite	E	01:30	CT			4	Epreuve écrite ou Oral	A	01:30				

OBJETS					Session principale										Session de rattrapage				
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	CC/CT	Seuil compens.	Report session 2	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Seuil compens.			
Assemblage contrôlés de nano-objets : vers des matériaux intelligents	Benoit PICHON	-	3		3	Rapports	A		CT			3	Rapports ou Oral	A					
Surface / interfaces et propriétés catalytiques	Pierre SCHAAF	-	5		5	Epreuve écrite	E	02:00	CT			5	Epreuve écrite	E	02:00				
Projet IA Partie I		-	5		4	Projet IA	A		CT			4	Projet IA	A					
Projet IA Partie II		-	5		5	projet IA	A		CC			5	projet IA	A					
Option ingénierie des polymères		-	1																
<b>Conception et caractérisation des polymères</b>		6	11.5																
Synthèse macromoléculaire avancée	Loic JIERRY	-	3.5		3.5	Examen Ecrit	E	01:30	CT			3.5	Examen Ecrit	E	01:00				
Caractérisation des polymères	Eric POLLET	-	3.5		3.5	Examen écrit	E	01:30	CT			3.5	Examen écrit	E	01:30				
Projet pratiques conception et synthèse de matériaux polymères (inclus 28h de TP chimie)	Michel BOUQUEY	-	4.5		4.5	Rapport d'activité et professionnalisme	A		CT			4.5	Examen de rattrapage	A					
<b>Matériaux et formulations polymère : analyse structure-propriétés</b>		6	16																
Transitions des phases des polymères / cristallisation	Eric POLLET	-	2		2	Examen écrit	E	01:00	CT			2	Examen écrit	E	01:00				
Physicochimie des polymères	Pierre SCHAAF	-	3.5		3.5	Examen Ecrit	E	01:00	CT			3.5	Examen Ecrit	E	01:00				
Viscoélasticité	Rene MULLER	-	3.5		3.5	Examen Ecrit	E	01:30	CT			3.5	Examen Ecrit	E	01:30				
Polymérisation en milieu hétérogène	Anne HEBRAUD	-	1		1	Possibles QCM + Examen écrit Examen commun avec Physicochimie des milieux dispersés	A	01:30	CT			1	Examen de rattrapage Examen commun avec Physicochimie des milieux dispersés	A					
Physicochimie des milieux dispersés	Anne HEBRAUD	-	1		1	possibles QCM + Examen Ecrit Examen commun avec polymérisation en milieu hétérogène	A	01:30	CT			1	Examen de rattrapage Examen commun avec Polymérisation en milieu hétérogène	A					
Stage recherche	Christophe SERRA	-	5		5	Stage en interaction avec la recherche Professionnalisme au laboratoire de recherche et présentation d'un poster.	A		CC										
<b>Outils pour la physique des polymères</b>		5	9																
Modéliser par l'outil informatique	Remy DEBALME	-	2		2	Rapport	A		CT			2	Rapport	A					

OBJETS					Session principale										Session de rattrapage				
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	CC/CT	Seuil compens.	Report session 2	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Seuil compens.			
Mécanique et comportement mécanique des Polymères	Guy SCHLATTER	-	4		4	Examen Ecrit	A	02:00	CT			4	Examen écrit	E	01:00				
TP Physique des polymères	Guy SCHLATTER	-	3		3	Rapport et professionnalisme en salle de TP	A		CC										
<b>Du polymère à l'objet</b>			6	9.5															
Rhéologie	Rene MULLER	-	3.5		3.5	Examen écrit	E	01:30	CT			3.5	Examen écrit	E	01:30				
Procédés de mise en oeuvre des polymères	Guy SCHLATTER	-	2		2	Examen écrit	E	01:30	CT			2	Examen de rattrapage	A					
TP mise en oeuvre	Guy SCHLATTER	-	4		4	TP mise en oeuvre Cahier de laboratoire, professionnalisme en salle de TP et présentation orale en groupe.	A		CC										
Option Ingénierie des polymères IA		-	1																
<b>Conception et caractérisation des polymères</b>			6	11.5															
Synthèse macromoléculaire avancée	Loic JIERRY	-	3.5		3.5	Examen Ecrit	E	01:30	CT			3.5	Examen Ecrit	E	01:00				
Caractérisation des polymères	Eric POLLET	-	3.5		3.5	Examen écrit	E	01:30	CT			3.5	Examen écrit	E	01:30				
Projet IA Partie I		-	4.5		4	Projet IA	A		CT			4	Projet IA	A					
<b>Matériaux et formulations polymère : analyse structure-propriétés IA</b>			6	11															
Transitions des phases des polymères / cristallisation	Eric POLLET	-	2		2	Examen écrit	E	01:00	CT			2	Examen écrit	E	01:00				
Physicochimie des polymères	Pierre SCHAAF	-	3.5		3.5	Examen Ecrit	E	01:00	CT			3.5	Examen Ecrit	E	01:00				
Viscoélasticité	Rene MULLER	-	3.5		3.5	Examen Ecrit	E	01:30	CT			3.5	Examen Ecrit	E	01:30				
Polymérisation en milieu hétérogène	Anne HEBRAUD	-	1		1	Possibles QCM + Examen écrit Examen commun avec Physicochimie des milieux dispersés	A	01:30	CT			1	Examen de rattrapage Examen commun avec Physicochimie des milieux dispersés	A					
Physicochimie des milieux dispersés	Anne HEBRAUD	-	1		1	possibles QCM + Examen Ecrit Examen commun avec polymérisation en milieu hétérogène	A	01:30	CT			1	Examen de rattrapage Examen commun avec Polymérisation en milieu hétérogène	A					
<b>Outils pour la physique des polymères IA</b>			5	9															
Modéliser par l'outil informatique	Remy DEBALME	-	2		2	Rapport	A		CT			2	Rapport	A					
Mécanique et comportement mécanique des Polymères	Guy SCHLATTER	-	4		4	Examen Ecrit	A	02:00	CT			4	Examen écrit	E	01:00				

OBJETS					Session principale										Session de rattrapage				
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	CC/CT	Seuil compens.	Report session 2	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Seuil compens.			
																	Méthodes et algorithmes d'optimisation	Thomas Galéandro	-
Molecular modelling : Modelling of biomacro supramoleculaire architecture	Marco Cecchini	-	1.5		1.5	Rendu régulier et soutenance orale	A		CC			1.5	Rendu régulier et soutenance orale	A					
<b>Du polymère à l'objet</b>		6	9.5																
Rhéologie	Rene MULLER	-	3.5		3.5	Examen écrit	E	01:30	CT			3.5	Examen écrit	E	01:30				
Procédés de mise en oeuvre des polymères	Guy SCHLATTER	-	2		2	Examen écrit	E	01:30	CT			2	Examen de rattrapage	A					
Projet IA Partie II		-	4		5	projet IA	A		CC			5	projet IA	A					

Document intermédiaire

**Responsable(s)** : Eric Pollet, Philippe Compain, Laurence Sabatier, Anne Hebraud, Silviu-Mihail Colis

## Dérogations et alinéas additionnels

### Inscriptions administratives

- (D) L'inscription administrative s'effectue conformément au calendrier et aux modalités indiquées par les responsables de la formation

Motif de la dérogation : les modalités pour l'inscription dans la formation sous contrat de professionnalisation ne sont pas indiquées sur le site inscriptions.unistra.fr mais transmises directement aux élèves par les responsables de la formation

### Assiduité en filière ingénieur

- (D) L'assiduité est obligatoire dans le cadre des cours, des travaux dirigés et des travaux pratiques. Le suivi des heures de formation en contrat de professionnalisation devra être attesté par des feuilles d'émargements.

Motif de la dérogation : L'assiduité aux cours est également obligatoire en filière ingénieur. Pour les élèves-alternants, le suivi des heures de formation en contrat de professionnalisation doit être attesté par des feuilles d'émargements.

L'usage des téléphones portables sera autorisé uniquement dans le cadre de la pédagogie et encadré par l'enseignant.

- (A) Toute absence doit être justifiée dans les cinq jours ouvrés.  
Dans le cas où l'absence est connue à l'avance, une demande d'autorisation doit être adressée à la scolarité, au plus tard 48 heures avant l'absence, en utilisant le formulaire adéquat.  
L'assiduité, le comportement et l'implication sont pris en compte dans la note attribuée à la matière.

### Modalités de progression en filière ingénieur

Tout étudiant peut acquérir les unités d'enseignement constitutives de son cursus, de manière progressive.

- (D) En dehors de tout aménagement spécifique par contrat pédagogique, la progression de l'étudiant se fait conformément à la maquette de la formation suivie à concurrence de 30 crédits ECTS pour chaque semestre.

Motif de la dérogation : Nous souhaitons que cette mention soit formalisée et intégrée par les élèves.

Un semestre est validé dès l'obtention de 30 ECTS.

Un étudiant n'ayant pas validé son année peut être autorisé à redoubler par le jury.

- (A) Les élèves redoublants n'atteignant pas la moyenne de 10/20 dans chaque UE à l'issue de l'année sont exclus.

### Mise en situation professionnelle

En alternance, afin d'obtenir le diplôme visé, l'élève-alternant justifie d'une période minimale de 8 à 9 mois cumulés, soit 1190 à 1365 heures cumulées, de mise en situation en milieu professionnel durant l'année de formation.

- (D) Lorsque cette période en milieu professionnel est interrompue pour un motif indépendant de la volonté de l'élève-alternant ou en accord avec l'établissement, le responsable de formation propose à l'élève-alternant une modalité alternative de validation de sa formation (stage, mission tuteurée, travail de substitution).

Motif de la dérogation : la 3ème année ECPM en contrat de professionnalisation implique une période de mise en situation en entreprise d'environ 9 mois pour pouvoir valider le diplôme

## Compensation en diplôme d'ingénieur

- (D) Les notes des UE ne se compensent pas entre elles.

Motif de la dérogation : L'ECPM souhaite garantir un niveau suffisant de maîtrise des connaissances et compétences à la fois en langues, en sciences humaines, sociales et économiques, et dans les UE scientifiques, conformément aux références et orientations de la Commission des titres d'ingénieurs (CTI).

## Calcul de la moyenne générale en diplôme d'ingénieur

- (D) Le semestre est validé si la moyenne obtenue pour chaque UE est supérieure ou égale à 10/20.

Motif de la dérogation : Ceci afin de garantir un niveau à la fois en langues, en SHSE et en sciences (cf. Références et Orientations de la CTI).

- Il est établi pour chaque année un classement général par ordre de mérite. Après examen des résultats de fin de troisième année, le jury établit le classement de sortie et un classement par majeure (semestres S8-S10).
- (A)

## Anonymat des épreuves

- (D) Les épreuves écrites terminales ne sont pas anonymes.

Motif de la dérogation : A l'ECPM, les épreuves écrites n'ont jamais été réalisées sous anonymat excepté en 3ème année dans le cas des cours mutualisés avec les masters.

## Epreuves de la session de rattrapage (CC/CT)

- (D) Lorsqu'est organisée une session de rattrapage, elle comporte des épreuves terminales en même nombre mais pas obligatoirement de même nature que pour la session principale.

Motif de la dérogation : La nature de l'épreuve peut être différente entre la session principale et la session de rattrapage selon l'appréciation de l'enseignant sur les compétences restant à acquérir par l'étudiant.

## Report de note de la session principale à la session de rattrapage

- Lorsqu'est organisée une session de rattrapage, les notes supérieures ou égales à 10/20 des épreuves d'une UE non validée sont reportées de la session principale à la session de rattrapage dans le cas où l'étudiant n'a pas renoncé à ces notes.
- (D)

Motif de la dérogation : Ceci pour être en cohérence avec le paragraphe "Session de rattrapage en diplôme d'ingénieur"

## Jurys

- (A) Les jurys sont souverains et leurs décisions sont sans appel.

## Session de rattrapage en diplôme d'ingénieur

- Lors des épreuves de rattrapages, seuls les éléments constitutifs de l'UE (exceptés les TP) dont les notes sont inférieures à 10/20 devront être repassés. Dans tous les cas, la note de rattrapage est retenue pour le calcul de la note finale.
- (A)

## Règle(s) additionnelle(s)

### Bizutage

L'article 225-16 du Code Pénal stipule que le bizutage est un délit qui porte atteinte à la dignité de la personne humaine. Ce délit est passible de 6 mois d'emprisonnement et de 7 500€ d'amende, l'amende et la peine de prison sont doublées lorsque la victime est mineure ou vulnérable.

(A) En cas de faits de bizutage avéré à l'intérieur mais aussi à l'extérieur de l'établissement (article R712-1 et suivants et R712-9 et suivants du code de l'éducation), la Direction transmet sans hésitation et sans délai les faits à la section disciplinaire de l'Université de Strasbourg.

### Manquements au règlement

Une commission de discipline à voix consultative est constituée sur proposition de la Direction des études. Cette commission est saisie par la Direction et examine tout manquement grave à la loi ou aux règlements. Elle peut être amenée à transmettre le dossier avec avis, à la section disciplinaire du conseil d'administration de l'université, habilitée à prononcer les sanctions définitives.

Tableau MECC

(E = Écrit, O = Oral, A = Autre)

OBJETS					Session principale										Session de rattrapage				
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	CC/CT	Seuil compens.	Report session 2	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Seuil compens.			
																	<b>Semestre 9</b>		
Liste UE Obligatoires		-																	
<b>Langues</b>		4	6																
Anglais		-	3		3	Anglais S9 TOEIC : 70% de la note du S9 et oral : 30% de la note du S9	A		CC			2	TOEIC Le TOEIC doit être repassé lors d'une autre session	A					
									1	Epreuve de rattrapage d'anglais	O	00:20							
LV2 au choix Allemand		-	3		3	Allemand S9 Test comprenant un écrit (75% de la note) et un oral (25% de la note)	A		CC			3	Epreuve d'allemand	A					
LV2 au choix Espagnol		-	3		3	Espagnol S9 Test comprenant un écrit (75% de la note) et un oral (25% de la note)	A		CC			3	Epreuve d'espagnol	A					
LV2 au choix Français langue étrangère		-	3		3	FLE S9 TFI : 70% de la note du S9 et oral : 30% de la note du S9	A		CC			3	Epreuve de rattrapage de FLE	O	00:20				
<b>Sciences humaines, sociales et économiques</b>	Corinne PETIT	4	5																
Entrepreneuriat	Corinne PETIT	-	1		1	Evaluation "Entrepreneuriat"	A		CC			1	Evaluation "Entrepreneuriat"	A					

OBJETS				Session principale											Session de rattrapage				
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Session principale						Session de rattrapage								
					Coefficient	Intitulé	Type	Durée	CC/CT	Seuil compens.	Report session 2	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Seuil compens.			
Propriété intellectuelle et brevets	Caroline Schmitt	-	1		1	Epreuve écrite	E	01:00	CC			1	Epreuve écrite	E	01:00				
Intégration en entreprise	Corinne PETIT	-	1		1	rendu MyJobGlasses	A		CC			1	rendu MyJobGlasses	A					
Sécurité des installations industrielles	Clélia SIMON	-	1		1	Examen Sécurité installations industrielles	E	00:30	CT			1	Examen Sécurité installations industrielles	E	00:30				
Bioéconomie	Honorine KATIR	-	1		1	Travail de groupe et présentation orale	A		CC			1	Dossier	A					
Projets tutorés	Eric POLLET	-																	
Stage ingénieur		10	10		10	Rapport de Stage Ingénieur L'évaluation du stage "ingénieur" se fait par un rapport de stage, l'appréciation du tuteur industriel et le retour de stage du tuteur ECPM après entretien individuel.	A		CC			10	Rapport de Stage Ingénieur L'évaluation du stage "ingénieur" se fait par un rapport de stage, l'appréciation du tuteur industriel et le retour de stage du tuteur ECPM après entretien individuel.	A					
					10	Rapport de Stage Ingénieur L'évaluation du stage "ingénieur" se fait par un rapport de stage, l'appréciation du tuteur industriel et le retour de stage du tuteur ECPM après entretien individuel.	A		CC		10	Rapport de Stage Ingénieur L'évaluation du stage "ingénieur" se fait par un rapport de stage, l'appréciation du tuteur industriel et le retour de stage du tuteur ECPM après entretien individuel.	A						
Sciences option 1		-	22																
<b>Sciences analytiques</b>			12	22															
Process intensification	Christophe SERRA	-	1.5		1.5	Process intensification	E	01:00	CT			1.5	Process intensification	E	01:00				
Industrial water cycle	Veronique HUBSCHER	-	1.5		1.5	Industrial water cycle	O	00:30	CT			1.5	Industrial water cycle	O	00:30				
Advanced mass spectrometry	Laurence SABATIER	-	3		3	Examen écrit	E	02:00	CT			3	Examen écrit	E	02:00				
Advanced recognition and applications	Veronique HUBSCHER	-	3		3	Examen écrit	E	02:00	CT			3	Examen écrit	E	02:00				
Advanced spectroscopic methods	Jérémy BRANDEL	-	4		4	Examen écrit	E	02:00	CT			4	Examen écrit	E	02:00				
Characterization methods for solid surfaces and nanomaterials	Spyridon ZAFEIRATOS	-	4		4	Examen écrit	E	02:00	CT			4	Examen écrit	E	02:00				

OBJETS				Session principale											Session de rattrapage				
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Session principale							Session de rattrapage							
					Coefficient	Intitulé	Type	Durée	CC/CT	Seuil compens.	Report session 2	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Seuil compens.			
Analytical sciences & Environment		-	5		3.2	Examen écrit Examen commun aux cours "Water and soil chemistry" et "Air chemistry"	E	01:30	CT					5	Examen écrit Examen commun aux cours "Water and soil chemistry" et "Air chemistry"	E	01:30		
					1.8	Mini-projet bibliographique Etude et présentation orale de publications de 10-20 min en anglais sur un mini projet bibliographique en binôme/trinôme	O	00:15	CC										
Water and soil chemistry	Anne BOOS	-	2																
Air chemistry	Stephane LE CALVE	-	2																
Bibliographic and tutored project		-	1																
Sciences option 2		-	22																
<b>Chimie moléculaire</b>		12	22																
Process intensification	Christophe SERRA	-	1.5		1.5	Process intensification	E	01:00	CT				1.5	Process intensification	E	01:00			
Industrial water cycle	Veronique HUBSCHER	-	1.5		1.5	Industrial water cycle	O	00:30	CT				1.5	Industrial water cycle	O	00:30			
Synthetic strategies and retrosynthetic analysis	Xavier BUGAUT	-	5		5	Epreuve écrite	E	02:00	CT				5	Examen écrit	E	02:00			
Natural product biosynthesis	Xavier BUGAUT	-	2		2	Epreuve écrite	E	01:30	CT				2	Examen écrit	E	01:30			
Radical chemistry and photochemistry	Philippe RENAUD	-	2		2	Epreuve écrite	E	02:00	CT				2	Examen écrit	E	02:00			
Glycochemistry	Philippe COMPAIN	-	2		2	Epreuve écrite	E	01:45	CT				2	Examen écrit	E	01:45			
Heterocyclic Chemistry	Mark Bagley	-	2		2	Epreuve écrite	E	02:00	CT				2	Examen écrit	E	02:00			
Introduction to medicinal chemistry	Philippe COMPAIN	-	2		2	Epreuve écrite	E	01:45	CT				2	Examen écrit	E	01:45			
Chemistry of Fluorine	Frederic LEROUX	-	2		2	Epreuve écrite	E	01:00	CT				2	Examen écrit	E	01:00			
Industrial synthesis of bioactive compounds	Jacques-Alexis FUNEL	-	2		2	Epreuve écrite	E	01:30	CT				2	Examen écrit	E	01:30			
Projet tutoré CM		-																	
Sciences option 3		-	22																
<b>Matériaux de fonction et nanosciences</b>		12	22																

OBJETS				Session principale											Session de rattrapage				
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	CC/CT	Seuil compens.	Report session 2	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Seuil compens.			
																	Materials for high density and low power data storage	Aziz DINIA	-
Materials and technologies for conventional electronics	Silviu-Mihail COLIS	-	3		3	Written exam	E	01:30	CT			3	Written exam	E	01:30				
Eco-design of materials	Benoit PICHON	-	1.5		1.5	Written exam	E	01:00	CT			1.5	Written exam	E	01:00				
Actions of air, water and soil remediation	Sylvie BEGIN	-	4.5		4.5	Rapport projet / Dossier + Examen écrit	A	01:00	CT			4.5	Examen écrit	E	01:00				
Materials for electrochemical energy storage and conversion	Elena SAVINOVA	-	4.5		4.5	Written exam	E	02:00	CT			4.5	Written exam	E	02:00				
Nanoparticules for health : imaging and therapy	Sylvie BEGIN	-	4		4	Travail sur publication noté + Examen écrit	A	01:00	CT			4	Examen écrit	E	01:00				
Project MN		-																	
Sciences option 4		-	22																
<b>Ingénierie des polymères</b>			12	22															
Polymer formulation	Eric POLLET	-	2		2	Epreuve écrite	E	01:00	CT			2	Epreuve écrite	E	01:00				
Macromolecular design and engineering	Michel BOUQUEY	-	3		3	Examen écrit	E	02:00	CT			3	Examen de rattrapage	A					
Composites: materials, structures and processes	Luc AVÉROUS	-	3		3	Présentation orale en groupe	A		CT			3	Examen Oral	O	00:30				
Polymers in solutions and dispersed media: microencapsulation, coatings and biomedical applications	Emeline LOBRY	-	4		4	Présentation orale + écrit 1h	A		CT			4	Examen de rattrapage	A					
Polymer reaction engineering	Christophe SERRA	-	3		3	examen écrit sur support papier ou numérique	E	01:30	CT			3	Examen de rattrapage	A					
Polymer processing	Luc AVÉROUS	-	3		3	Examen écrit	E	01:00	CT			3	Examen écrit	E	01:00				
Ecodesign of polymer materials	Emeline LOBRY	-	2		2	Examen écrit	E	01:00	CT			2	Examen de rattrapage	A					
Recycling and circular economy	Michel BOUQUEY	-	2		2	mini-projet par groupe et présentation orale	A		CT			2	examen de rattrapage	A					
Monographs	Michel BOUQUEY	-																	
<b>Semestre 10</b>			30																
<b>Sciences humaines sociales et économiques</b>			1	1															
Projets tutorés	Eric POLLET	-	1		1	Dossier projet tutoré	A		CC			1	Dossier projet tutoré	A					
<b>Sciences appliquées</b>			5	6															
Chimie et développement durables	Eric POLLET	-	1		1	Dossier Chimie et développement durable	A		CC			1	Dossier Chimie et développement durable	A					

OBJETS					Session principale										Session de rattrapage				
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	CC/CT	Seuil compens.	Report session 2	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Seuil compens.			
																	Biopolymères et biomatériaux	Luc AVÉROUS	-
Analyse de données	Audrey HECHNER	-	1		1	Examen écrit	E	01:30	CC			1	Epreuve oral	O	00:30				
Optimisation énergétique	Barbara ERNST	-	1		1	Travail de groupe et présentation orale	A		CC			1	Présentation orale	O					
Biotechnologies	Sébastien GIVRY	-																	
Catalyse et environnement	Vincent RITLENG	-	1		0.5	Présentation orale	A		CC			0.5	Examen écrit	E	01:00				
					0.5	Examen écrit	E	01:00	CC		0.5	Evaluation retour sur présentation orale	A						
Période en entreprise		24	30		30	Rapport et soutenance orale Un rapport de stage, l'appréciation du tuteur professionnel, une soutenance.	A		CT			30	Rapport et soutenance orale Un rapport de stage, l'appréciation du tuteur professionnel, une soutenance.	A					

Document intermédiaire

Responsable(s) : Corinne Petit, Eric Pollet, Philippe Compain, Laurence Sabatier, Anne Hebraud, Silviu-Mihail Colis

## Dérogations et alinéas additionnels

### Assiduité en filière ingénieur

(D) L'assiduité est obligatoire dans le cadre des cours, travaux dirigés et des travaux pratiques.

L'usage des téléphones portables sera autorisé uniquement dans le cadre de la pédagogie et encadré par l'enseignant.

(A) Toute absence doit être justifiée dans les cinq jours ouvrés.

Dans le cas où l'absence est connue à l'avance, une demande d'autorisation doit être adressée à la scolarité, au plus tard 48 heures avant l'absence, en utilisant le formulaire adéquat.

L'assiduité, le comportement et l'implication sont pris en compte dans la note attribuée à la matière.

Motif de la dérogation : A l'ECPM, tous les enseignements sont obligatoires.

### Modalités de progression en filière ingénieur

Tout étudiant peut acquérir les unités d'enseignement constitutives de son cursus, de manière progressive.

(D) En dehors de tout aménagement spécifique par contrat pédagogique, la progression de l'étudiant se fait conformément à la maquette de la formation suivie à concurrence de 30 crédits ECTS pour chaque semestre.

Un semestre est validé dès l'obtention de 30 ECTS.

Un étudiant n'ayant pas validé son année peut être autorisé à redoubler par le jury.

(A) Les élèves redoublants n'atteignant pas la moyenne de 10/20 dans chaque UE à l'issue de l'année sont exclus.

Motif de la dérogation : Nous souhaitons que cette mention soit formalisée et intégrée par les élèves.

### Compensation en diplôme d'ingénieur

(D) Les notes des UE ne se compensent pas entre elles.

Motif de la dérogation : L'ECPM souhaite garantir un niveau suffisant de maîtrise des connaissances et compétences à la fois en langues, en sciences humaines, sociales et économiques, et dans les UE scientifiques, conformément aux références et orientations de la Commission des titres d'ingénieurs (CTI).

### Calcul de la moyenne générale en diplôme d'ingénieur

(D) Le semestre est validé si la moyenne obtenue pour chaque UE est supérieure ou égale à 10/20.

(A) Il est établi pour chaque année un classement général par ordre de mérite. Après examen des résultats de fin de troisième année, le jury établit le classement de sortie et un classement par majeure (semestres S8-S10).

Motif de la dérogation : Ceci afin de garantir un niveau à la fois en langues, en SHSE et en sciences (cf. Références et Orientations de la CTI).

### Anonymat des épreuves

- (D) Les épreuves écrites terminales ne sont pas anonymes.

Motif de la dérogation : A l'ECPM, les épreuves écrites n'ont jamais été réalisées sous anonymat excepté en 3ème année dans le cas des cours mutualisés avec les masters.

### Epreuves de la session de rattrapage (CC/CT)

- (D) Lorsqu'est organisée une session de rattrapage, elle comporte des épreuves terminales en même nombre mais pas obligatoirement de même nature que pour la session principale.

Motif de la dérogation : La nature de l'épreuve peut être différente entre la session principale et la session de rattrapage selon l'appréciation de l'enseignant sur les compétences restant à acquérir par l'étudiant.

### Report de note de la session principale à la session de rattrapage

- (D) Lorsqu'est organisée une session de rattrapage, les notes supérieures ou égales à 10/20 des épreuves d'une UE non validée sont reportées de la session principale à la session de rattrapage dans le cas où l'étudiant n'a pas renoncé à ces notes.

Motif de la dérogation : Ceci pour être en cohérence avec le paragraphe "Session de rattrapage en diplôme d'ingénieur"

### Mise en situation professionnelle

La politique des stages de l'ECPM est mise en oeuvre par la commission des stages afin que les stages et en particulier les expériences en entreprise soient placés au coeur de la formation et soient en adéquation avec les compétences visées.

La commission des stages comprend : le/la responsable pédagogique des stages, le/la directeur/trice des études, le/la directeur/trice adjoint/e, cinq enseignant(e)s chercheur(e)s représentant les principaux

- (A) secteurs d'enseignement, la personne en charge de la gestion administrative des stages.

La commission des stages se réunit environ une fois par mois et évalue les demandes de stages des élèves et leur cohérence en fonction des objectifs de formation. La commission donne ou non son accord en fonction des critères et règles établis (durée, localisation, organisme d'accueil, sujet de stage...) qui sont préalablement présentés aux élèves lors des réunions d'information sur les stages et qui sont également affichés sur l'intranet du site de l'école.

### Jurys

- (A) Les jurys sont souverains et leurs décisions sont sans appel.

### Session de rattrapage en diplôme d'ingénieur

Lors des épreuves de rattrapages, seuls les éléments constitutifs de l'UE (exceptés les TP) dont les

- (A) notes sont inférieures à 10/20 devront être repassés. Dans tous les cas, la note de rattrapage est retenue pour le calcul de la note finale.

### Règle(s) additionnelle(s)

Document Interne

### Bizutage

L'article 225-16 du Code Pénal stipule que le bizutage est un délit qui porte atteinte à la dignité de la personne humaine. Ce délit est passible de 6 mois d'emprisonnement et de 7 500€ d'amende, l'amende et la peine de prison sont doublées lorsque la victime est mineure ou vulnérable.

(A) En cas de faits de bizutage avéré à l'intérieur mais aussi à l'extérieur de l'établissement (article R712-1 et suivants et R712-9 et suivants du code de l'éducation), la Direction transmet sans hésitation et sans délai les faits à la section disciplinaire de l'Université de Strasbourg.

### Manquements au règlement

Une commission de discipline à voix consultative est constituée sur proposition de la Direction des études. Cette commission est saisie par la Direction et examine tout manquement grave à la loi ou aux règlements. Elle peut être amenée à transmettre le dossier avec avis, à la section disciplinaire du conseil d'administration de l'université, habilitée à prononcer les sanctions définitives.

Tableau MECC

(E = Écrit, O = Oral, A = Autre)

OBJETS					Session principale										Session de rattrapage				
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	CC/CT	Seuil compens.	Report session 2	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Seuil compens.			
																	<b>Semestre 9</b>		
UE obligatoires S9		-																	
<b>Langues</b>		4	8																
Anglais		-	4		4	Anglais S9 TOEIC: 70% de la note du S9 et oral: 30% de la note du S9	A		CC			3	TOEIC Le TOEIC doit être repassé lors d'une autre session	A					
									1	Epreuve de rattrapage d'anglais	O	00:20							
LV2 au choix Allemand		-	4		4	Allemand S9 Test comprenant un écrit (75% de la note) et un oral (25% de la note)	A		CC			4	Epreuve d'allemand	A					
LV2 au choix Espagnol		-	4		4	Espagnol S9 Test comprenant un écrit (75% de la note) et un oral (25% de la note)	A		CC			4	Epreuve d'espagnol	A					
LV2 au choix Français langue étrangère		-	4		4	FLE S9 TFI: 70% de la note du S9 et oral: 30% de la note du S9	A		CC			4	Epreuve de rattrapage de FLE	O	00:20				
<b>Human, Social and Economic Sciences</b>	Corinne PETIT	5	9.5																

OBJETS					Session principale										Session de rattrapage				
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	CC/CT	Seuil compens.	Report session 2	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Seuil compens.			
R&D&I	Caroline Schmitt	-	6		6	Microprojets de recherche et brevets Rapport + soutenance + QCM (brevet)	A	01:00	CC			6	Microprojets de recherche Retour sur le dossier présenté en session 1.	A	01:00				
Entrepreneuriat	Corinne PETIT	-	2.5		2.5	Dossier Dossier commun pour entrepreneuriat et finances	A		CC			2.5	Dossier Dossier commun pour entrepreneuriat et finances	A					
Intégration en entreprise	Corinne PETIT	-	0.5		0.5	Rendu my job glasses	A		CT			0.5	Rendu my job glasses	A					
Sécurité des procédés industriels	Clélia Simon	-	0.5		0.5	Epreuve écrite	E	01:00	CT			0.5	Epreuve écrite	E	01:00				
Analytical sciences S9		-																	
<b>Processes for sustainable development</b>			5	6															
Renewable energy and optimization	Barbara ERNST	-	2		2	Renewable energy	E	01:30	CT			2	Renewable energy	E	01:30				
Process intensification	Christophe SERRA	-	1		1	Process intensification	E	01:00	CT			1	Process intensification	E	01:00				
Bioprocesses	E. Guedon	-	2		2	Bioprocesses	E	01:00	CT			2	Bioprocesses	E	01:00				
Industrial water cycle	Veronique HUBSCHER	-	1		1	Industrial water cycle	O	00:30	CT			1	Industrial water cycle	O	00:30				
<b>Characterization methods (II)</b>			8	14															
Advanced mass spectrometry	Laurence SABATIER	-	3		3	Examen écrit	E	02:00	CT			3	Examen écrit	E	02:00				
Advanced spectroscopic methods	Jérémy BRANDEL	-	4		4	Examen écrit	E	02:00	CT			4	Examen écrit	E	02:00				
Characterization methods for solid surfaces and nanomaterials	Spyridon ZAFEIRATOS	-	4		4	Examen écrit	E	02:00	CT			4	Examen écrit	E	02:00				
Advanced recognition and applications	Veronique HUBSCHER	-	3		3	Examen écrit	E	02:00	CT			3	Examen écrit	E	02:00				
<b>Data analysis</b>			2	3	3	Examen écrit Evaluation sous forme d'un traitement de données avec R	E	02:00	CC			3	Examen écrit Evaluation sous forme d'un traitement de données avec R	E	02:00				
Data analysis	Audrey HECHNER	-	2																
Big data, artificial intelligence	H. Menil	-	1																

OBJETS					Session principale										Session de rattrapage				
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	CC/CT	Seuil compens.	Report session 2	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Seuil compens.			
Analytical sciences & Environment	Anne BOOS	3	6		1.8	Mini-projet bibliographique Etude et présentation orale de publications de 10-20 min en anglais sur un mini projet bibliographique en binôme/trinôme	O	00:15	CT			6	Examen écrit	E	01:30				
					4.2	Examen écrit	E	01:30	CT										
Air chemistry	Stephane LE CALVE	-	1																
Water and soil chemistry	Anne BOOS	-	1																
Nuclear chemistry	Remi BARILLON	-	1																
Bibliographic and tutored project		-	1																
Analytical sciences & Health	Laurence SABATIER	3	6		2.4	Présentation publication Analyse et présentation d'une publication (coeff 40%)	O	00:15	CT			6	Examen écrit	E	01:30				
					3.6	Examen écrit	E	01:30	CT										
Introduction to biology	Philippe LAVALLE	-	1																
Bioanalytical chemistry	Laurence SABATIER	-	1																
Miniaturization for biomolecules	Yannis FRANCOIS	-	1																
Option Chimie moléculaire S9		-																	
<b>Processes for sustainable development</b>		5	6																
Renewable energy and optimization	Barbara ERNST	-	2		2	Renewable energy	E	01:30	CT			2	Renewable energy	E	01:30				
Process intensification	Christophe SERRA	-	1		1	Process intensification	E	01:00	CT			1	Process intensification	E	01:00				
Bioprocesses	<i>E. Guedon</i>	-	2		2	Bioprocesses	E	01:00	CT			2	Bioprocesses	E	01:00				
Industrial water cycle	Veronique HUBSCHER	-	1		1	Industrial water cycle	O	00:30	CT			1	Industrial water cycle	O	00:30				
<b>Synthetic efficiency through strategic design</b>		5	9																
Synthetic strategies and retrosynthetic analysis	Xavier BUGAUT	-	4		5	Epreuve écrite	E	02:00	CT			5	Examen écrit	E	02:00				
Natural product biosynthesis	Xavier BUGAUT	-	2		2	Epreuve écrite	E	01:30	CT			2	Examen écrit	E	01:30				

OBJETS					Session principale										Session de rattrapage				
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	CC/CT	Seuil compens.	Report session 2	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Seuil compens.			
																	Industrial synthesis of bioactive compounds	Jacques-Alexis FUNEL	-
<b>Chemistry for health</b>		5	9																
Introduction to biology	Philippe Lavalley	-	2		2	Epreuve écrite	E	01:00	CT			2	Epreuve écrite	E	01:00				
Introduction to medicinal chemistry	Philippe COMPAIN	-	2		2	Epreuve écrite	E	01:45	CT			2	Examen écrit	E	01:45				
Chemistry of Fluorine	Frederic LEROUX	-	2		2	Epreuve écrite	E	01:00	CT			2	Examen écrit	E	01:00				
Bioinorganic chemistry	Peter FALLER	-	2		1	written test bioinorganic chemistry	E	02:00	CT			1	written test bioinorganic chemistry	E	02:00				
Agrochemistry	Jean-Pierre Vors	-	1		1	Epreuve écrite	E	01:00	CT			1	Epreuve écrite	E	01:00				
<b>Advanced molecular and supramolecular chemistry</b>		6	10																
Heterocyclic Chemistry	Mark Bagley	-	2		2	Epreuve écrite	E	02:00	CT			2	Examen écrit	E	02:00				
Glycochemistry	Philippe COMPAIN	-	2		2	Epreuve écrite	E	01:45	CT			2	Examen écrit	E	01:45				
Radical chemistry and photochemistry	Philippe RENAUD	-	2		2	Epreuve écrite	E	02:00	CT			2	Examen écrit	E	02:00				
Homogeneous catalysis	Amir Hoveyda	-	2		1	written test homogeneous catalysis	E	02:00	CT			1	written test homogeneous catalysis	E	02:00				
Advanced supramolecular chemistry	Nicolas GIUSEPPONE	-	2		1	written test advanced supramolecular chemistry	E	02:00	CT			1	written test advanced supramolecular chemistry	E	02:00				
Option matériaux de fonction et nanosciences S9		-																	
<b>Materials for health</b>		6	8																
Regulations in the field of health	Sylvie BEGIN	-	1		1	Written exam	E	01:00	CT			1	Written exam	E	01:00				
Material-tissue interactions	Pierre SCHAAF	-	1		1	Written exam	E	01:30	CT			1	Written exam	E	01:30				
Implantable medical devices	Philippe LAVALLEY	-	2		2	Written exam	E	01:30	CT			2	Written exam	E	01:30				
Nanoparticules for health : imaging and therapy	Sylvie BEGIN	-	4		4	Travail sur publication noté + Examen écrit	A	01:00	CT			4	Examen écrit	E	01:00				
<b>Materials for energy</b>		5	8																
Materials for electrochemical energy storage and conversion	Elena SAVINOVA	-	4		4	Written exam	E	02:00	CT			4	Written exam	E	02:00				
Materials for solar energy harvesting and low power consumption devices	Isabelle KRAUS	-	4		4	Written exam	E	02:00	CT			4	Written exam	E	02:00				
<b>Materials for environment</b>		5	8																
Catalytic materials	Elena SAVINOVA	-	3		3	Catalytic materials	E	01:30	CT			3	Catalytic materials	E	01:30				

OBJETS					Session principale										Session de rattrapage				
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	CC/CT	Seuil compens.	Report session 2	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Seuil compens.			
Actions of air, water and soil remediation	Sylvie BEGIN	-	4		4	Rapport projet / Dossier + Examen écrit	A	01:00	CT			4	Examen écrit	E	01:00				
Eco-design of materials	Benoit PICHON	-	1		1	Written exam	E	01:00	CT			1	Written exam	E	01:00				
<b>Materials and technologies for electronics</b>		5	8																
Materials and technologies for conventional electronics	Silviu-Mihail COLIS	-	3		3	Written exam	E	01:30	CT			3	Written exam	E	01:30				
Materials for high density and low power data storage	Aziz DINIA	-	4		4	Written exam	E	02:00	CT			4	Written exam	E	02:00				
Materials for sensors and actuators	François ROULLAND	-	1		1	Report or Written exam	A	01:00	CT			1	Report or Written exam	A	01:00				
Option ingénierie des polymères S9		-																	
<b>Synthesis and design of functional polymer materials</b>		6	10																
Macromolecular design and engineering	Michel BOUQUEY	-	3		3	Examen écrit	E	02:00	CT			3	Examen de rattrapage	A					
Polymer reaction engineering	Christophe SERRA	-	3		3	examen écrit sur support papier ou numérique	E	01:30	CT			3	Examen de rattrapage	A					
Polymers in solutions and dispersed media: microencapsulation, coatings and biomedical applications	Emeline LOBRY	-	4		4	Présentation orale + écrit 1h	A		CT			4	Examen de rattrapage	A					
<b>From modeling to multiphase polymer systems</b>		5	9																
Rheology of complex fluids	Rene MULLER	-	3		3	Examen écrit	E	01:30	CT			3	Examen écrit	E	01:30				
Composites: materials, structures and processes	Luc AVÉROUS	-	3		3	Présentation orale en groupe	A		CT			3	Examen Oral	O	00:30				
Numerical simulation and finite element method	Guy SCHLATTER	-	3		3	Epreuve écrite	E	01:00	CT			3	Examen de rattrapage	A					
<b>Formulation and polymer processing</b>		5	9																
Polymer formulation	Eric POLLET	-	2		2	Epreuve écrite	E	01:00	CT			2	Epreuve écrite	E	01:00				
Polymer processing	Luc AVÉROUS	-	3		3	Examen écrit	E	01:00	CT			3	Examen écrit	E	01:00				
Comparative materials engineering	Luc AVÉROUS	-	2		2	Epreuve écrite	E	01:00	CT			2	Examen de rattrapage	E	01:00				
Monographs	Michel BOUQUEY	-	2		2	QCM	A	01:00	CT			2	Examen de rattrapage	A					
<b>Polymers and environment</b>		5	9																
Bioplastics	Luc AVÉROUS	-	3		3	Epreuve écrite	E	01:00	CT			3	Examen écrit	E	01:00				
Ecodesign of polymer materials	Emeline LOBRY	-	2		2	Examen écrit	E	01:00	CT			2	Examen de rattrapage	A					

OBJETS					Session principale										Session de rattrapage				
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	CC/CT	Seuil compens.	Report session 2	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Seuil compens.			
Recycling and circular economy	Michel BOUQUEY	-	2		2	mini-projet par groupe et présentation orale	A		CT			2	examen de rattrapage	A					
Polymeric micro-nanofabrication for environment and health	Guy SCHLATTER	-	2		2	Ecrit terminal	E	01:00	CT			2	Ecrit terminal	E	01:00				
<b>Semestre 10</b>		30																	
<b>Stage ingénieur</b>		10	10		10	Rapport de Stage Ingénieur L'évaluation du stage "ingénieur" se fait par un rapport de stage, l'appréciation du tuteur industriel et le retour de stage du tuteur ECPM après entretien individuel.	A		CC			10	Rapport de Stage Ingénieur L'évaluation du stage "ingénieur" se fait par un rapport de stage, l'appréciation du tuteur industriel et le retour de stage du tuteur ECPM après entretien individuel.	A					
					10	Rapport de Stage Ingénieur L'évaluation du stage "ingénieur" se fait par un rapport de stage, l'appréciation du tuteur industriel et le retour de stage du tuteur ECPM après entretien individuel.	A		CC		10	Rapport de Stage Ingénieur L'évaluation du stage "ingénieur" se fait par un rapport de stage, l'appréciation du tuteur industriel et le retour de stage du tuteur ECPM après entretien individuel.	A						
<b>Stage recherche et développement</b>		20	20		20	Rapport et soutenance Un rapport de stage, l'appréciation du tuteur industriel/académique, une soutenance.	A		CC			20	Rapport et soutenance Un rapport de stage, l'appréciation du tuteur industriel/académique, une soutenance.	A					

Document à usage méditerranéen

## Règles applicables à tous les diplômes CATALOGUE OF NS sélectionnés

### Inscriptions pédagogiques

L'inscription pédagogique consiste pour un étudiant à s'inscrire aux différents enseignements de la formation en fonction de la maquette, de ses souhaits et de ses acquis.

Elle est obligatoire. En dehors de la situation de césure, l'étudiant non inscrit pédagogiquement est considéré comme non assidu, et n'est pas autorisé à se présenter aux épreuves d'évaluation.

Dérogations : 0

Elle s'effectue conformément au calendrier adopté annuellement par le CA après avis de la CFVU.

Dérogations : 0

### Assiduité

L'assiduité est obligatoire dans le cadre des travaux dirigés et des travaux pratiques.

Dérogations : 0

Toute absence doit être justifiée. En cas d'absence, l'étudiant présente une justification au service de scolarité si possible avant l'absence, ou à défaut dans un délai de rigueur de sept jours ouvrés après l'absence, sauf cas de force majeure. Seul un certificat original est recevable. Sont considérées comme des justifications recevables

- une convocation à un concours de recrutement de la fonction publique;
- un empêchement subit et grave, indépendant de la volonté de l'étudiant (ex: un accident, une maladie obligeant à l'arrêt, une hospitalisation, le décès d'un proche...)

Dérogations : 0

A partir de la 3<sup>ème</sup> absence non justifiée, l'étudiant peut être convoqué par le responsable de formation. Après entretien, le responsable détermine les mesures pédagogiques appropriées et peut appliquer une sanction allant jusqu'au constat de la défaillance dans le/ les éléments concernés

L'étudiant relevant d'un profil spécifique attesté peut être dispensé d'assiduité. Il doit en faire la demande auprès du service de scolarité avant la fin du premier mois des enseignements ou dans les quinze jours suivant son accès à ce profil spécifique.

Dérogations : 0

### Contrat pédagogique

Pour accompagner et soutenir la réussite de l'étudiant, notamment lors de l'octroi d'un statut spécifique, le responsable de formation met en place avec l'étudiant un contrat pédagogique.

Cet accord, signé par les deux parties, adapte de façon détaillée, justifiée et proportionnée, le déroulement du cursus de l'étudiant, en tenant compte de sa situation et des nécessités du bon déroulement de la formation.

Dérogations : 0

Il y est recouru notamment

- pour aménager le rythme de suivi de la formation, les exigences d'assiduité aux activités pédagogiques, les exigences de présence aux évaluations, exceptionnellement les caractéristiques des évaluations,
- pour reconnaître et/ou consolider les compétences à acquérir pour l'obtention du diplôme, ou en supplément du diplôme, par l'octroi de crédits ECTS.

Dérogations : 0

Ce contrat peut être pluriannuel. Ses prévisions sont réexaminées, et éventuellement adaptées, en fonction de l'évolution de la situation de l'étudiant et de la formation.

Dérogations : 0

### Compensation à l'UE

Au niveau de l'UE : les notes qui, affectées de leurs coefficients respectifs, entrent dans le calcul de la note d'une UE se compensent entre elles, sans note éliminatoire. L'UE est validée dès lors qu'un étudiant y obtient une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20.  
En cas de dispense, l'UE n'est pas prise en compte dans le calcul du semestre.

Dérogations : 0

### Capitalisation

L'acquisition de l'UE emporte celle des crédits européens correspondants.  
Les éléments constitutifs de l'UE ne sont pas affectés individuellement de crédits européens.

Dérogations : 0

Une UE acquise ne peut plus être représentée à un examen, quel que soit le parcours d'études où elle est inscrite.

Dérogations : 0

Une UE non acquise appartenant à un semestre validé ne peut pas être représentée à un examen en vue d'améliorer la note de ce semestre. Elle peut toutefois être représentée à un examen si elle est inscrite dans un autre diplôme (mention ou parcours).

Dérogations : 0

En cas de **redoublement**, et/ou de **modification du diplôme**, les UE acquises au titre d'une année universitaire antérieure et ne figurant plus au programme du diplôme font l'objet de mesures transitoires. Ces mesures préservent le nombre de crédits européens acquis par l'étudiant, tout en visant l'acquisition des objectifs du diplôme en termes de compétences.

Dérogations : 0

### Conservation d'une note d'une année sur l'autre

Les notes supérieures ou égales à 10/20 obtenues à des épreuves dans des UE non acquises ne sont pas conservées d'une année à l'autre.

Dérogations : 0

### Règle(s) additionnelle(s)

-

Dérogations : 0

## Règles applicables aux diplômes CATALOGUE OF NS en régime ECI

### Evaluation continue intégrale - principes directeurs

L'évaluation continue intégrale consiste en une pluralité d'évaluations diversifiées, réparties régulièrement sur l'ensemble des semaines du semestre et pour l'ensemble des enseignements dont l'objectif est de renforcer la dimension formative des évaluations et de conférer aux retours sur les évaluations un rôle important dans la progression de l'étudiant.

Elle doit permettre à l'équipe pédagogique d'attester que l'étudiant maîtrise les connaissances et compétences visées dans une UE. Elle n'a pas nécessairement pour objectif d'évaluer tous les contenus pédagogiques d'une UE.

### Organisation de l'évaluation continue intégrale

La répartition régulière des évaluations peut être garantie par le recours systématique à des créneaux hebdomadaires identifiés dans l'emploi du temps.

Le planning des évaluations avec convocation (qui doivent être identifiées comme telles dans les modalités d'évaluation de chaque formation) est publié au cours des deux premières semaines du semestre. Si des modifications doivent être apportées au planning de ces évaluations en cours de semestre pour des raisons impérieuses, elles sont communiquées 15 jours avant l'évaluation.

Des évaluations peuvent également être réalisées sans convocation dans les créneaux d'enseignement de l'emploi du temps (évaluations en TD et TP, par exemple). Pour ces dernières, des aménagements ou des dérogations sont accordés au profit des étudiants à profil spécifique (étudiants salariés, sportifs de haut niveau, artistes, étudiants en situation de handicap, etc.)

Dérogations : 0

### Modalités d'évaluation et restitution pédagogique aux étudiants

L'élément de base de l'évaluation est l'UE.

L'évaluation continue intégrale repose sur des évaluations multiples et de formes variées, comme des épreuves écrites, orales, des activités pratiques, des rendus de travaux, des projets et des périodes de mise en situation. Elle permet d'apprécier la progression des acquis des connaissances et compétences visés par l'UE, et propose d'éventuelles remédiations à l'étudiant.

Chaque épreuve est corrigée dans un délai raisonnable, en tout état de cause avant l'évaluation suivante, selon des modalités laissées à l'appréciation des enseignants. Le corrigé renforce la dimension formative de l'UE. En particulier, il est remis en perspective par rapport aux attendus (connaissances et compétences) de l'enseignement.

### Nombre d'évaluations par UE

Les évaluations doivent être en nombre suffisant pour respecter le principe de seconde chance. Le nombre global de notes est à apprécier en fonction du nombre d'ECTS et/ou du nombre d'enseignements qui composent l'UE, ainsi que de la nature et de la durée des épreuves.

Aucune note ne contribue pour plus de 50% de la moyenne de l'UE.

Dérogations : 0

Un minimum de trois notes est attendu par UE, et permet une véritable progression de l'étudiant et des remédiations entre les évaluations.

Dérogations : 0

### Absence aux épreuves

La présence aux épreuves, avec ou sans convocation, est obligatoire, sauf dans les cas d'aménagement d'études le précisant.

Dérogations : 0

En cas d'absence à une épreuve avec convocation, l'étudiant présente une justification au service de scolarité dans un délai de rigueur de sept jours ouvrés, sauf cas de force majeure. Seul un certificat original est recevable. A défaut, il est considéré comme défaillant. La défaillance n'est pas compensable.

Si l'absence est justifiée, une épreuve de substitution est organisée. L'enseignant responsable de l'examen initial, en coordination avec le responsable du semestre, en définit le calendrier et les modalités; elles peuvent différer de celles de l'épreuve initiale.

Dérogations : 0

En cas d'absence à une épreuve sans convocation, l'étudiant présente une justification au service de scolarité dans un délai de rigueur de sept jours ouvrés, sauf en cas de force majeure. Seul un certificat original est recevable. A défaut, l'étudiant est sanctionné par la note zéro à cette épreuve.

En cas d'absence justifiée, la note est neutralisée par le président de jury.

Si l'UE ne comprend que des épreuves sans convocation auxquelles l'étudiant a été absent de façon justifiée, une épreuve de substitution est organisée. L'enseignant responsable de l'UE, en coordination avec le responsable de semestre, en définit le calendrier et les modalités; elles peuvent être différentes de celles des épreuves initiales.

Dérogations : 0

---

En cas d'absence à une épreuve de substitution ou à une épreuve de rattrapage (lorsque la formation en propose une), que cette absence soit justifiée ou pas, il n'est pas organisé de nouvelle épreuve. L'étudiant est considéré comme absent injustifié; il se voit attribuer la note de 0/20 en cas d'épreuve sans convocation, il se voit déclaré défaillant en cas d'épreuve avec convocation.

Pour les épreuves avec et sans convocation, sont considérées comme des justifications recevables:

- une convocation à un concours de recrutement de la fonction publique; la convocation doit être déposée au moins trois jours avant les épreuves auprès du service de scolarité.
- Un empêchement subit et grave, indépendant de la volonté de l'étudiant, et attesté auprès du service de scolarité par un justificatif original dans un délai n'excédant pas sept jours ouvrés après les épreuves concernées. Un accident, une maladie obligeant à un arrêt, une hospitalisation, le décès d'un proche constituent des cas recevables dans cette circonstance.

Dérogations : 0

---

Une dispense totale ou partielle de présence aux épreuves sans convocation peut être accordée dans les conditions suivantes:

- l'étudiant relevant d'un profil spécifique peut bénéficier d'une dispense totale de présence. Il en fait la demande auprès du service de scolarité avant la fin du premier mois des enseignements ou dans les quinze jours suivants leur accession à ce profil spécifique.
- une dispense partielle de présence peut être accordée pour des raisons jugées recevables. L'étudiant en fait la demande et produit les justificatifs auprès du service de scolarité avant l'épreuve. Une épreuve de remplacement peut lui être proposée par l'enseignant responsable de l'épreuve initiale, qui en définit les modalités; elles peuvent être différentes de celles de l'épreuve initiale. A défaut, il n'est pas tenu compte de la note manquante.

Dérogations : 0

Document interne

Responsable(s) :

### Dérogations et alinéas additionnels

Néant

### Tableau MECC

(E = Écrit, O = Oral, A = Autre)

OBJETS					Session principale										Session de rattrapage				
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Convocation	Seuil compens.	Report session 2	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Seuil compens.			
<b>Sciences chimiques</b>		9	3		3	sciences chimiques	A		N			3	sciences chimiques	A					
Chimie des aromatiques		-			1.25	Epreuve écrite	E	01:00	N			1.25	Epreuve écrite	E	01:00				
<b>Chimie verte et écoprocédé</b>	Eric POLLET	-	0.5		0.5	Chimie verte et écoprocédé	A	01:00	N			0.5	Chimie verte et écoprocédé	E	01:00				
<b>Développement durable dans le contexte de l'industrie chimique</b>	Christine DUMAS	-	0.5		0.5	Développement durable	A	01:00	N			0.5	Développement durable	A	01:00				
<b>Droit de l'environnement et réglementation (Reach)</b>	Laurent PERRIN	-	0.5		0.5	Droit de l'environnement et réglementation	A	01:00	N			0.5	Droit de l'environnement et réglementation	A	01:00				
<b>Supported synthesis of biomolecules</b>	Gilles HANQUET	-	1.5		1.5	Supported synthesis of biomolecules	E	01:00	N			1.5	Supported synthesis of biomolecules Epreuve écrite ou orale	A					
<b>Process engineering for chemistry</b>	Christophe SERRA	-	1		1	Process engineering for chemistry	E	01:30	N			1	Process engineering for chemistry Epreuve écrite ou orale	A					
<b>Recycling for biofuels</b>	Barbara ERNST	-	1.5		1	Recycling for biofuels Evaluation : examen écrit et note pour une présentation orale	E	01:00	N			1	Recycling for biofuels	E	01:00				
<b>Spectroscopies for chemistry and proteins</b>	Sabine CHOPPIN	-	1.5		2	Spectroscopies for chemistry and proteins	E	02:30	N			2	Spectroscopies for chemistry and proteins	E	02:30				
<b>Analytical and bioanalytical chemistry</b>	Laurence SABATIER	-	2		1	Analytical and bioanalytical chemistry	E	02:00	N			1	Analytical and bioanalytical chemistry	E	01:00				
<b>Bio-inorganic chemistry</b>	FLEUTOT Solenne	-	1		1	Bio-inorganic chemistry	E	01:00	N			1	Bio-inorganic chemistry	E	01:00				
<b>Bioanalytical chemistry</b>		-																	
<b>Life elements</b>	Michael CHETCUTI	-	1		1	Life elements Cet examen peut être éventuellement sous la forme d'un QCM.	E	01:00	N			1	Life elements	E	01:00				

OBJETS					Session principale										Session de rattrapage				
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Convocation	Seuil compens.	Report session 2	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Seuil compens.			
Carbonyles		-																	
Multiples bonds C-C		-																	
Substitution and elimination		-																	
Statistics	Audrey HECHNER	-	1		0.75	Statistics	E	01:15	N			0.75	Statistics	E	01:15				
Thermodynamic	Rene MULLER	-	1.5		1.5	Thermodynamic	E	01:30	N			1.5	Thermodynamic	E	01:30				
Phenomen of transports	Rene MULLER	-	1.5		1.5	Phenomen of transports	E	01:00	N			1.5	Phenomen of transports	E	01:00				
Kinetics	Sergey PRONKIN	-	1.5		0.5	Kinetics Evaluation de quizz	A		N			1.5	Kinetics	E	01:30				
					1	Kinetics	E	01:30	N										
Analytical and bioanalytical chemistry	Véronique DELV AL-DUBOIS	-	1.5		1.5	Analytical and bioanalytical chemistry Note moyennée entre notes de professionnalisme, d'un rapport écrit et d'une soutenance orale	A		N										
Analytical chemistry	Véronique DELV AL-DUBOIS	-	3		2	Analytical chemistry Note moyennée entre notes de professionnalisme, d'un examen pratique et d'un QCM théorique	A		N										
Biosourced polymers	Luc AVÉROUS	-	2.5		2.5	Biosourced polymers	E	01:00	N			2.5	Biosourced polymers	E	01:00				
Chimie inorganique et organométallique		-			1.5	Epreuve écrite	E	02:00	N			1.5	Epreuve écrite	E	02:00				
Deutsch	Heike BIERMANN	-	1.5		1	Deutsch contrôle continu avec épreuve orale et écrite	A		N			1	Deutsch Epreuve écrite ou orale	A					
Deutsch	Heike BIERMANN	-	1.5		1.5	Controle continu avec examen oral et écrit	A		N			1.5	German Epreuve écrite ou orale	A					
Deutsch	Heike BIERMANN	-	1.5		1.5	Deutsch Contrôle continu avec épreuve écrite et orale	A		N			1.5	Deutsch Epreuve écrite ou orale	A					
Deutsch	Heike BIERMANN	-	1.5		1	Deutsch contrôle continu avec travail oral et écrit	A		N			1.5	Deutsch Epreuve écrite ou orale	A					
Deutsch	Heike BIERMANN	-	1		1	Deutsch Note prend en compte un examen écrit (75%) et un examen oral (25%)	A		N			1	Deutsch Epreuve écrite ou orale	A					



OBJETS					Session principale										Session de rattrapage				
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Convocation	Seuil compens.	Report session 2	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Seuil compens.			
Organic chemistry	Damien HAZELARD	-	1.5		1.5	Organic chemistry Note qui tient compte du professionnalisme en salle, de la rédaction du cahier de laboratoire et du rapport final	A		N										
Organic reactivity I	Philippe COMPAIN	-	3		2	Organic reactivity I	E	02:00	N			2	Organic reactivity I	E	02:00				
Organic reactivity II	Sabine CHOPPIN	-	2		1	Organic reactivity II	E	01:30	N			1	Organic reactivity II	E	01:30				
Organic reactivity III	Philippe COMPAIN	-	2.5		2	Organic reactivity III	E	01:45	N			2	Organic reactivity III	E	01:45				
Outils modernes		-			1.25	Epreuve écrite	E	01:00	N			1.25	Epreuve écrite	E	01:00				
Principes de polymérisation I		-			1.5	Epreuve écrite	E	01:30	N			1.5	Question sur les principes de polymérisation	A					
					1.5	Epreuve écrite	E	01:30	N			1.5	Question sur les principes de polymérisation	A					
Process engineering	Barbara ERNST	-	1.5		1.5	Process engineering Note qui tient compte de l'activité en salle et lors de projets, et de rapports écrits	A		N										
Reach norms & rights of environnement	Laurent PERRIN	-	0.5		0.5	Reach norms & rights of environnement	A		N			0.5	Reach norms & rights of environnement	A					
Spectroscopies		-			2	Examen écrit Epreuve portant sur l'ensemble des enseignements de spectroscopies	E	01:30	N			2	Examen écrit	E	01:30				
Sustainable development for industrial chemistry	Christine DUMAS	-	0.5		0.5	Sustainable development for industrial chemistry Note qui tient compte d'un projet à mener en groupe	A		N			0.5	Sustainable development for industrial chemistry Note qui tient compte d'un projet à mener en groupe	A					

# Modalités d'Evaluation des Connaissances et des Compétences

## Année universitaire 2022/2023

Ecole européenne de chimie, polymères et matériaux (ECPM)

### Critères d'édition

Utilisateur : Stephane DESPAX

Objectif : Relecture

Modèle : A

Date : 09/05/2022

Règles standards : Avec

Références : Sans

### Formation

1ère année de cycle préparatoire intégré

2ème année de cycle préparatoire intégré

### Dates de validation

Conseil de composante : Non

CFVU : Non

Conseil de composante : Non

CFVU : Non

## PREPA - PRÉPARATION ECOLE INGÉNIEUR

### Règles applicables à tous les diplômés PREPA - PRÉPARATION ECOLE INGÉNIEUR sélectionnés

#### Inscriptions administratives

L'inscription administrative consiste à inscrire un étudiant dans l'une des formations proposées par l'université. Ce processus annuel et obligatoire implique la collecte des données administratives nécessaires concernant l'étudiant, le paiement des droits et la détermination du statut de l'étudiant.

Nul ne peut accéder aux activités d'enseignement et aux examens s'il n'est pas régulièrement inscrit.

L'inscription administrative s'effectue conformément au calendrier et aux modalités indiquées sur inscriptions.unistra.fr

Dérogations : 0

#### Inscriptions pédagogiques

L'inscription pédagogique consiste pour un étudiant à s'inscrire aux différents enseignements de la formation en fonction de la maquette, de ses souhaits et de ses acquis.

Elle est obligatoire. En dehors de la situation de césure, l'étudiant non inscrit pédagogiquement est considéré comme non assidu, et n'est pas autorisé à se présenter aux épreuves d'évaluation.

Dérogations : 0

Elle s'effectue conformément au calendrier adopté annuellement par le CA après avis de la CFVU.

Dérogations : 0

#### Assiduité en filière ingénieur

Additionnels : 2

L'assiduité est obligatoire dans le cadre des travaux dirigés et des travaux pratiques.

Dérogations : 0

Les modalités annuelles d'évaluation des composantes définissent :

- les autres enseignements éventuellement concernés,
- les conditions de mise en œuvre du contrôle : les modalités de justification d'une absence et le seuil de déclenchement des conséquences pédagogiques du défaut d'assiduité constaté.
- les conséquences pédagogiques d'un défaut d'assiduité, ces conséquences ne devront s'appliquer qu'à l'UE concernée.

Dérogations : 0

Par défaut, ces conséquences ne s'appliquent qu'à partir de la 3ème absence non justifiée.

Les étudiants relevant d'un profil spécifique attesté peuvent être dispensés d'assiduité. Ils doivent en faire la demande auprès de leur service de scolarité avant la fin du premier mois des enseignements ou dans les quinze jours suivant leur accès à ce profil spécifique.

L'usage des téléphones est interdit en enseignement. Tout étudiant pris sur le fait pourra être exclu du cours, à l'appréciation de l'enseignant.

#### Contrat pédagogique

Pour accompagner et soutenir la réussite de l'étudiant, notamment lors de l'octroi d'un statut spécifique, le responsable de formation met en place avec l'étudiant un contrat pédagogique.

Cet accord, signé par les deux parties, adapte de façon détaillée, justifiée et proportionnée, le déroulement du cursus de l'étudiant, en tenant compte de sa situation et des nécessités du bon déroulement de la formation.

Dérogations : 0

---

Il y est recouru notamment

- pour aménager le rythme de suivi de la formation, les exigences d'assiduité aux activités pédagogiques, les exigences de présence aux évaluations, exceptionnellement les caractéristiques des évaluations,
- pour reconnaître et/ou consolider les compétences à acquérir pour l'obtention du diplôme, ou en supplément du diplôme, par l'octroi de crédits ECTS.

Dérogations : 0

---

Ce contrat peut être pluriannuel. Ses prévisions sont réexaminées, et éventuellement adaptées, en fonction de l'évolution de la situation de l'étudiant et de la formation.

Dérogations : 0

### Modalités de progression en cycle préparatoire intégré

Une UE est validée si la note obtenue est supérieure ou égale à 10/20.

Un semestre est validé si la note obtenue est supérieure ou égale à 10/20.

Le passage en 2<sup>e</sup> année et dans le cycle d'ingénieur sont acquis si ces conditions cumulatives sont satisfaites:

- L'étudiant a obtenu une moyenne annuelle générale pondérée égale ou supérieure à 10/20,
- L'étudiant a obtenu une moyenne annuelle pondérée de la partie scientifique égale ou supérieure à 10/20,
- Aucune moyenne annuelle d'une UE n'est inférieure à 7/20.

---

Le redoublement n'est pas autorisé, sauf en cas de force majeure. L'étudiant peut cependant demander le bénéfice des passerelles établies entre l'ECPM et les autres composantes de l'université, pour une réorientation en licence.

### Modalités de passage en année supérieure

Les passages en 2<sup>e</sup> année du cycle préparatoire intégré et dans le cycle ingénieur sont acquis si, cumulativement:

- la moyenne annuelle générale pondérée est égale ou supérieure à 10/20,
- la moyenne annuelle pondérée de la partie scientifique est égale ou supérieure à 10/20 (Maths, Physique, Chimie, TP),
- aucune moyenne annuelle d'une UE n'est inférieure à 7/20.

### Notation en cycle préparatoire intégré

Les épreuves de chaque matière au sein de chaque UE sont notées par des notes exprimées de 0 à 20.

Le résultat de chaque UE est la moyenne des notes obtenues aux épreuves qui la composent, pondérées par leurs coefficients.

Le résultat du semestre est la moyenne des résultats des UE qui le compose, pondérés par leurs coefficients.

### Validation d'acquis

Les commissions pédagogiques (régies par les articles D613-38 et suivants du Code de l'éducation) sont chargées de la validation des acquis. Les validations d'acquis prononcées par les commissions pédagogiques se traduisent par des dispenses de diplôme, de semestre(s), d'une ou plusieurs UE ou élément(s) constitutif(s) d'UE.

L'étudiant bénéficiant d'une validation d'acquis ne peut plus se présenter aux examens correspondants.

Les semestres, les UE ou les éléments constitutifs d'une UE ayant fait l'objet d'une dispense d'études n'entrent pas dans le calcul du résultat du diplôme, du semestre ou de l'UE.

Dérogations : 0

### Calcul de la moyenne générale

La moyenne générale au diplôme est la moyenne des notes des quatre semestres, sans pondération des semestres.

Dérogations : 0

### Jury en préparation

Les jurys sont désignés par le président de l'université sur proposition du directeur de composante.  
Il est créé des jurys de semestre. Le jury de semestre arrête les notes et est souverain pour prononcer la validation ou la non-validation d'un semestre.  
Il est créé des jurys d'année. Le jury d'année se prononce sur la validation de deux semestres immédiatement consécutifs.

### Prérogative des jurys en filière ingénieur

Les autorisations de passage dans l'année supérieure, de concourir au classement de sortie, de présenter l'examen de rattrapage, les autorisations à redoubler et les exclusions sont prononcées par les jurys, sur proposition de la Direction des études ou de la Direction de la composante.

### Conservation d'une note d'une année sur l'autre

Les notes supérieures ou égales à 10/20 obtenues à des épreuves dans des UE non acquises ne sont pas conservées d'une année à l'autre.

Dérogations : 0

### Règle(s) additionnelle(s)

-

Dérogations : 0

## Règles applicables aux diplômes PREPA - PRÉPARATION ECOLE INGÉNIEUR en régime ECI

### Evaluation continue intégrale - principes directeurs

L'évaluation continue intégrale consiste en une pluralité d'évaluations diversifiées, réparties régulièrement sur l'ensemble des semaines du semestre et pour l'ensemble des enseignements dont l'objectif est de renforcer la dimension formative des évaluations et de conférer aux retours sur les évaluations un rôle important dans la progression de l'étudiant.

Elle doit permettre à l'équipe pédagogique d'attester que l'étudiant maîtrise les connaissances et compétences visées dans une UE. Elle n'a pas nécessairement pour objectif d'évaluer tous les contenus pédagogiques d'une UE.

### Organisation de l'évaluation continue intégrale

La répartition régulière des évaluations peut être garantie par le recours systématique à des créneaux hebdomadaires identifiés dans l'emploi du temps.

Le planning des évaluations avec convocation (qui doivent être identifiées comme telles dans les modalités d'évaluation de chaque formation) est publié au cours des deux premières semaines du semestre. Si des modifications doivent être apportées au planning de ces évaluations en cours de semestre pour des raisons impérieuses, elles sont communiquées 15 jours avant l'évaluation.

Des évaluations peuvent également être réalisées sans convocation dans les créneaux d'enseignement de l'emploi du temps (évaluations en TD et TP, par exemple). Pour ces dernières, des aménagements ou des dérogations sont accordés au profit des étudiants à profil spécifique (étudiants salariés, sportifs de haut niveau, artistes, étudiants en situation de handicap, etc.)

Dérogations : 0

### Modalités d'évaluation et restitution pédagogique aux étudiants

L'élément de base de l'évaluation est l'UE.

---

L'évaluation continue intégrale repose sur des évaluations multiples et de formes variées, comme des épreuves écrites, orales, des activités pratiques, des rendus de travaux, des projets et des périodes de mise en situation. Elle permet d'apprécier la progression des acquis des connaissances et compétences visés par l'UE, et propose d'éventuelles remédiations à l'étudiant.

---

Chaque épreuve est corrigée dans un délai raisonnable, en tout état de cause avant l'évaluation suivante, selon des modalités laissées à l'appréciation des enseignants. Le corrigé renforce la dimension formative de l'UE. En particulier, il est remis en perspective par rapport aux attendus (connaissances et compétences) de l'enseignement.

---

### Nombre d'évaluations par UE

Les évaluations doivent être en nombre suffisant pour respecter le principe de seconde chance. Le nombre global de notes est à apprécier en fonction du nombre d'ECTS et/ou du nombre d'enseignements qui composent l'UE, ainsi que de la nature et de la durée des épreuves.

Aucune note ne contribue pour plus de 50% de la moyenne de l'UE.

Dérogations : 0

Un minimum de trois notes est attendu par UE, et permet une véritable progression de l'étudiant et des remédiations entre les évaluations.

Dérogations : 0

### Absence aux épreuves

La présence aux épreuves, avec ou sans convocation, est obligatoire, sauf dans les cas d'aménagement d'études.

Dérogations : 0

En cas d'absence à une épreuve avec convocation, l'étudiant présente une justification au service de scolarité dans un délai de rigueur de sept jours ouvrés, sauf cas de force majeure. Seul un certificat original est recevable. A défaut, il est considéré comme défaillant. La défaillance n'est pas compensable.

Si l'absence est justifiée, une épreuve de substitution est alors organisée. L'enseignant responsable de l'examen initial, en coordination avec le responsable du semestre, en définit le calendrier et les modalités; elles peuvent différer de celles de l'épreuve initiale.

Dérogations : 0

En cas d'absence à une épreuve sans convocation, l'étudiant présente une justification au service de scolarité dans un délai de rigueur de sept jours ouvrés, sauf en cas de force majeure. Seul un certificat original est recevable. En cas d'absence injustifiée, l'étudiant est sanctionné par la note zéro à cette épreuve.

En cas d'absence justifiée, la note est neutralisée par le président de jury.

Si l'UE ne comprend que des épreuves sans convocation auxquelles l'étudiant a été absent de façon justifiée, une épreuve de substitution est organisée. L'enseignant responsable de l'UE, en coordination avec le responsable de semestre, en définit le calendrier et les modalités; elles peuvent être différentes de celles des épreuves initiales.

Dérogations : 0

Document Intermédiaire

---

En cas d'absence à une épreuve de substitution ou à une épreuve de rattrapage (lorsque la formation en propose une), que cette absence soit justifiée ou pas, il n'est pas organisé de nouvelle épreuve. L'étudiant est considéré comme absent injustifié; il se voit attribuer la note de 0/20 en cas d'épreuve sans convocation, il se voit déclaré défaillant en cas d'épreuve avec convocation.

Pour les épreuves avec et sans convocation, sont considérées comme des justifications recevables:

- une convocation à un concours de recrutement de la fonction publique; la convocation doit être déposée au moins trois jours avant les épreuves auprès du service de scolarité.
- Un empêchement subit et grave, indépendant de la volonté de l'étudiant, et attesté auprès du service de scolarité par un justificatif original dans un délai n'excédant pas sept jours ouvrés après les épreuves concernées. Un accident, une maladie obligeant à un arrêt, une hospitalisation, le décès d'un proche constituent des cas recevables dans cette circonstance.

Dérogations : 0

---

Une dispense totale ou partielle de présence aux épreuves sans convocation peut être accordée dans les conditions suivantes:

- l'étudiant relevant d'un profil spécifique peut bénéficier d'une dispense totale de présence. Il en fait la demande auprès du service de scolarité avant la fin du premier mois des enseignements ou dans les quinze jours suivants leur accession à ce profil spécifique.
- une dispense partielle de présence peut être accordée pour des raisons jugées recevables. L'étudiant en fait la demande et produit les justificatifs auprès du service de scolarité avant l'épreuve. Une épreuve de remplacement peut lui être proposée par l'enseignant responsable de l'épreuve initiale, qui en définit les modalités; elles peuvent être différentes de celles de l'épreuve initiale. A défaut, il n'est pas tenu compte de la note manquante.

Dérogations : 0

Document interne

Responsable(s) : Stephane Despax

## Dérogations et alinéas additionnels

## Assiduité en filière ingénieur

(A) L'assiduité, le comportement et l'implication sont pris en compte dans la note attribuée à la matière.

## Tableau MECC

(E = Écrit, O = Oral, A = Autre)

OBJETS					Session unique					
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Convocation	Seuil compens.
<b>Sciences S1</b>										
Maths S1		24	8		3	Test de cours Entre 3 et 10	E	20:00	N	
					6	Devoirs Surveillés Entre 3 et 5	E	120:00	N	
Physique S1					3	Test de cours Entre 3 et 10	E	20:00	N	
					6	Devoirs Surveillés Entre 3 et 5	E	120:00	N	
Chimie S1					4	Test de cours Entre 3 et 10	E	20:00	N	
					8	Devoirs Surveillés Entre 3 et 5	E	120:00	N	
TP Chimie S1					1	Devoir Surveillé	E	60:00	N	
					2	Evaluation expérimentale	A	60:00	N	
TP Physique S1					1	Devoir Surveillé	E	60:00	N	
					2	Evaluation Expérimentale	A	60:00	N	
<b>SHSE S1</b>										
Economie S1 / Culture étrangère		2			1	Rapport écrit	A		N	
					1	Présentation du rapport	O	20:00	N	
					1	Analyse de documents	A	120:00	N	
<b>Langues vivantes S1</b>										
LV1 Anglais S1		4	1		1	Contrôle continu	A		N	
					1	Evaluation orale	O	15:00	N	

OBJETS					Session unique					
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Convocation	Seuil compens.
					1	Evaluation Orale	O	15:00	N	
<b>Semestre 2</b>		-								
<b>Sciences S2</b>		24	8							
Maths S2		-			6	Devoirs Surveillés Entre 3 et 5	E	120:00	N	
					3	Test de cours Entre 3 et 10	E	20:00	N	
Physique S2		-			3	Test de cours Entre 3 et 10	E	20:00	N	
					6	Devoirs Surveillés Entre 3 et 5	E	120:00	N	
Chimie S2		-			4	Test de cours Entre 3 et 10	E	20:00	N	
					8	Devoirs Surveillés Entre 3 et 5	E	120:00	N	
TP Chimie S2		-			1	Devoir Surveillé	E	60:00	N	
					2	Evaluation expérimentale	A	60:00	N	
TP Physique S2		-			1	Devoir Surveillé	E	60:00	N	
					2	Evaluation Expérimentale	A	60:00	N	
<b>ADS S2</b>		2								
Apprentissage et Démarche Scientifique S2		-			1	QCM Connaissances générales	A		N	
					2	Evaluation Finale	E	02:00	N	
					1	Projet Scientifique	A		N	
<b>Langues vivantes S2</b>		4	1							
LV1 Anglais S2		-			1	Controle Continu	A		N	
					1	Evaluation Orale	O	15:00	N	
LV2 au choix S2		-			1	Controle Continu	A		N	
					1	Evaluation Orale	O	15:00	N	

Document Inter Médiaire

Responsable(s) : Stephane Despax

## Dérogations et alinéas additionnels

## Assiduité en filière ingénieur

(A) L'assiduité, le comportement et l'implication sont pris en compte dans la note attribuée à la matière.

## Tableau MECC

(E = Écrit, O = Oral, A = Autre)

OBJETS					Session unique					
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Convocation	Seuil compens.
<b>Sciences S3</b>										
Maths S3		-	8		3	Test de Cours Entre 3 et 10	E	20:00	N	
					6	Devoirs Surveillés Entre 3 et 5	E	120:00	N	
Physique S3		-	8		3	Test de cours Entre 3 et 10	E	20:00	N	
					6	Devoirs Surveillés Entre 3 et 5	E	120:00	N	
Chimie S3		-	8		4	Test de cours Entre 3 et 10	E	20:00	N	
					8	Devoirs Surveillés Entre 3 et 5	E	120:00	N	
TP Chimie S3		-			1	Devoir Surveillé	E	60:00	N	
					2	Evaluation Expérimentale	A	60:00	N	
TP Physique S3		-			1	Devoir Surveillé	E	60:00	N	
					2	Evaluation Expérimentale	A	60:00	N	
<b>SHSE S3</b>										
Economie/ Eco-responsabilité 2A		-	1		1	Rapport Ecrit	A		N	
					1	Présentation du Rapport	O	20:00	N	
					1	Projet Eco-Responsabilité	A		N	
<b>Langues Vivantes S3</b>										
LV1 Anglais S3		-	1		1	Controle Continu	A		N	
					1	Evaluation Orale	O	15:00	N	

OBJETS					Session unique					
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Convocation	Seuil compens.
					1	Evaluation Orale	O	15:00	N	
<b>Semestre 4</b>		-								
<b>Sciences S4</b>		24	8							
Maths S4		-			3	Test de Cours Entre 3 et 10	E	20:00	N	
					6	Devoirs Surveillés Entre 3 et 5	E	120:00	N	
Physique S4		-			3	Test de Cours Entre 3 et 10	E	20:00	N	
					6	Devoirs Surveillés Entre 3 et 5	E	120:00	N	
Chimie S4		-			4	Test de Cours Entre 3 et 10	E	20:00	N	
					8	Devoirs Surveillés Entre 3 et 5	E	120:00	N	
TP Chimie S4		-			3	Projet expérimental	A		N	
TP Physique S4		-			1	Evaluation Expérimentale	A	60:00	N	
					2	Devoir Surveillé	E	60:00	N	
<b>ADS S4</b>		2								
Apprentissage / Démarche Scientifique S4		-			1	QCM Connaissances	A		N	
					2	Evaluation finale	E	02:00	N	
					1	Projet Scientifique	A		N	
<b>Langues Vivantes S4</b>		4	1							
LV1 Anglais S4		-			1	Contrôle Continu	A		N	
					1	Evaluation Orale	O	15:00	N	
LV2 au choix S4		-			1	Contrôle Continu	A		N	
					1	Evaluation Orale	O	15:00	N	

Document Inter Médiaire

**Conseil de l'ECPM**  
-  
**Extrait de décisions du 17 Mai 2022**

**Point relatif à l'approbation des MECC 2022/2023**

Les nouvelles Modalités d'Évaluation des Connaissances et des Compétences (MECC) sont présentés respectivement par Stéphane Despax pour le cycle préparatoire intégré, Sabine Choppin pour le cycle ingénieur et enfin Damien Hazelard pour le cycle Chembiotech.

Résultat du vote :

<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>	<b>Pour : 25</b>
<b>Vote à L'unanimité</b>		

Fait à Strasbourg, le 19 Mai 2022

Président du Conseil de l'ECPM

Remi PERRIN



Directrice de l'ECPM

Cécile VALLIERES

